Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370317
Centre d'intérêt: 260

Commission scolaire régionale Jean-Talon (Charlesbourg, Québec) Action "Projet-pilote".

La poursuite de l'intégration d'élèves handicapés visuels de niveau secondaire dans une école polyvalente : projet no 4 / Action "Projet pilote" 1979-1980, Commission, scolaire régionale Jean-Talon ; [responsable de la recherche, Louis Dallaire ; chercheurs, Claude Gagné, Pierre Légaré]. -- [Charlesbourg] : La Commission, 1980.
134 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: Le handicapé visuel.

Cote Dewey: 371.911'09714/C734p Cote LC: HV/1631

Descripteur(s): *Handicapé visuel *Intégration scolaire *Services aux handicapés *Aveugle *Transport scolaire *Relations parents-école *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Faire le bilan de cinq années d'intégration d'élèves handicapés visuels à la polyvalente de Charlesbourg, tel est l'objectif de cette étude, la deuxième d'une série de quatre. Elle vise à cerner les difficultés que vivent ces handicapés dans les classes régulières, de leur propre point de vue, de celui des parents ou des foyers d'accueil et de celui des professeurs. L'hypothèse de base est la suivante: il est possible d'intégrer un élève victime de cécité totale de niveau secondaire dans une classe de voyants si cet élève bénéficie d'un certain nombre de ressources matérielles et s'il reçoit un support adéquat.

L'enquête a été menée en 1980 auprès de: 1. vingt étudiants actuels ou ayant déjà quitté la polyvalente, soit dix aveugles et dix demi-voyants; 2. 58 parents, dont seize foyers d'accueil; 3. soixante enseignants. Trois questionnaires (reproduits en annexe) ont été utilisés auprès des trois catégories de personnes rencontrées.

Parmi les recommandations formulées suite à cette recherche, mentionnons celles: 1. d'intervenir auprès des parents et des foyers d'accueil pour en arriver à une meilleure compréhension du handicap visuel; 2. de donner un supplément d'information au professeur recevant; 3. de faire participer les handicapés visuels à des activités avec leurs confrères voyants; 4. d'axer le Centre de ressources sur les actes pédagogiques en terme d'acquisition de compensations (instrumentation, supports techniques); 5. d'abolir le transport spécial pour les demi-voyants du territoire de la régionale et de donner le choix aux aveugles.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8370316, 8370318, 8370319

Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Jean-Talon
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8370317

(812) A

ACTION "PROJET PILOTE" 1979-1980

Le handicapé visuel

LA POURSUITE DE L'INTEGRATION D'ELEVES HANDICAPES VISUELS DE NIVEAU SECONDAIRE DANS UNE ECOLE POLYVALENTE. (PROJET NO 4)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON, septembre 1980.

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	TITRE DU PROJET	1
2.	COMMISSION SCOLAIRE, ECOLE	1
3.	RESPONSABLE DE LA RECHERCHE A LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON	1
4.	EMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE	1
5	PLAN DE LA RECHERCHE OU DE L'EXPERIMENTATION	
	5.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs	1
	5.2 Objectifs de la recherche	2
	5.3 Elaboration du modèle d'intervention	3
	5.4 Les hypothèses	4
	5.5 Calendrier de la démarche	4
	5.6 Evaluation du modèle d'intervention	5
	5.6.A Construction des questionnaires	5
	5.6.B Echantillonnage	25
	5.6.C Administration des instruments de mesure	27
	5.6.D Présentation des résultats	31
	5.6.E Méthode d'analyse	44
ANNEXE 1	L'organisation de l'enseignement aux handicapés visuels de la polyvalente de Charlesbourg.	74
ANNEXE 2	Diaporama sur le département Cécile-Audet à la polyvalente de Charlesbourg	99

		Page
ANNEXE 3	Questionnaire aux élèves	105
ANNEXE 4	Questionnaire aux parents et foyers d'accueil	115
ANNEXE 5	Questionnaire aux professeurs	121
ANNEXE 6	Résultats des professeurs sous divers groupes	127
BIBLIOGRAPHIE		134

RAPPORT FINAL
D'EXPERIMENTATION

Projet no 4

1. TITRE DU PROJET

   La poursuite de l'intégration d'élèves handicapés visuels de niveau secondaire dans une école polyvalente.

2. COMMISSION SCOLAIRE — Régionale Jean-Talon

   ECOLE — Polyvalente Charlesbourg

3. RESPONSABLE DE LA RECHERCHE À LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON — Louis Dallaire, Coordonnateur en adaptation scolaire

4. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION

Claude Martineau	principal-adjoint, poly. Charlesbourg
Claude Châtelain	professeur, chef de groupe, poly. Charlesbourg
Lucien Desbiens	professeur, poly, Charlesbourg
Irène Leclerc	professeur, poly. Charlesbourg
Paul-André Lacasse	professeur, poly. Charlesbourg
Claude Gagné	chercheur, PNE à la C.S. Abénakis
Pierre Légaré	chercheur, psychologue à la C.S. Pointe-Lévy

5. PLAN DE LA RECHERCHE OU DE L'EXPERIMENTATION

   5.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs

      a) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet:

         Groupe composé essentiellement d'handicapés visuels de cécité totale et de demi-voyants.

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment:

Le bilan que l'on se propose de faire concerne actuellement 43 élèves.

c) Groupe d'âge: 13-20 ans.

d) Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier".

Les élèves de secondaire 1 et secondaire 2 sont inscrits à la polyvalente Charlesbourg dans des groupes spéciaux. Ils participent aux activités générales de l'école. Les élèves des niveaux 3, 4 et 5 secondaires font partie d'un département qui comporte un certain nombre de classes spéciales et de locaux-ressources. Les élèves les fréquentent à titre individuel ou par petits groupes pour des périodes de service et/ou d'enseignement dans des proportions variables. Ils fréquentent également des groupes réguliers dans lesquels ils sont intégrés pour certaines matières pré-déterminées.

e) Organisation humaine et physique de l'école:

La polyvalente Charlesbourg reçoit 3200 élèves de secondaire 3 à secondaire 5, formation générale, formation professionnelle avec tous les services qui en découlent tant au niveau pédagogique que services individuels aux élèves. Cette école reçoit de plus, depuis plusieurs années, des élèves inscrits au secondaire pratique, de même que des élèves sourds et d'autres élèves handicapés de la vue.

f), g), h) et i): Concernant ces items, voir Annexe 1. Cette annexe constitue un extrait de notre document intitulé: "Les handicapés visuels en 79-80 à la Commission régionale Jean-Talon - Charlesbourg, le 16 mars 1979".

5.2 <u>Les objectifs précis du projet</u>

Lors de la présentation du projet, nous avons présenté les objectifs suivants:

a) Faire l'énumération des conditions (appareils techniques et les approches pédagogiques) qui prévalent en secondaire 3 dans les matières intégrées d'un élève handicapé de la vue.

b) Déterminer si les objectifs qui prévalent actuellement sont les seuls qui provoquent une acceptation du professeur recevant.

c) Chercher, s'il y a lieu, d'autres éléments (habiletés et compétences nécessaires pour rendre quelqu'un autonome) qui favoriseraient l'acceptation d'un élève handicapé de la vue dans une école régulière.

L'équipe de recherche a convenu de modifier les objectifs de façon à les rendre plus facilement opérants.

L'objectif général devient donc de faire le bilan des 5 années d'intégration à la polyvalente de Charlesbourg en s'efforçant de cerner les difficultés que vivent les handicapés visuels dans les classes régulières et ce, de leur propre point de vue, de celui des parents et des foyers d'accueil, et de celui des professeurs.

Mise en opération de l'objectif général:

1) Identification des clientèles-cibles
   - élèves
   - parents
   - professeurs

2) Recueil de données et des questions en interrogeant les intervenants proches des handicapés visuels.

3) A partir des données, construction des questionnaires aux élèves, aux parents et foyers d'accueil et de celui aux professeurs.

4) Passation des questionnaires.

5) Analyse des données.

6) Discussion des résultats.

7) Conclusion et recommandations.

5.3 Elaboration du modèle d'intervention

Description du modèle (historique pédagogique, etc..) d'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. (Annexe 2)

Nous avons fait le bilan à ce jour de ce modèle en se centrant sur les difficultés vécues par les élèves. Voir Annexe 2.

5.4 Les hypothèses posées

Il est possible d'intégrer un élève handicapé de la vue de cécité totale de niveau secondaire dans une classe de voyants si cet élève bénéficie d'un certain nombre de ressources matérielles et s'il reçoit un support adéquat pour l'utilisation de l'équipement et pour l'apprentissage de certaines techniques par une ou des personnes de l'extérieur.

Nous ne considérons pas l'intégration comme un but mais comme un moyen parmi d'autres devant permettre à l'élève handicapé de la vue d'en arriver à une autonomie fonctionnelle à travers un vécu quotidien dans les situations courantes de la vie de l'école et lors des activités parascolaires. L'élève handicapé de la vue intégré devra suivre le même rythme d'apprentissage que les autres élèves du groupe dans lequel il est intégré.

5.5 Calendrier de la démarche

Septembre/décembre	:	constitution de l'équipe de recherche
Décembre	:	engagement des chercheurs
Janvier	:	reformulation des objectifs en fonction du temps disponible
Février/mars	:	suspension temporaire du projet due au climat de travail qui règne dans le milieu scolaire en général et en particulier à la polyvalente de Charlesbourg
Avril	:	- construction des questionnaires - échantillonnage
Mai	:	appels aux parents pour vérification des adresses
16 mai	:	distribution du questionnaire aux professeurs par le biais du courrier interne
16 mai	:	passation du questionnaire aux 22 étudiants handicapés visuels de la polyvalente de Charlesbourg
27 mai	:	envoi, par la poste, du questionnaire aux parents et foyers d'accueil

2 juin	:	- Transmission d'une lettre de rappel aux professeurs - passation du questionnaire aux étudiants handicapés visuels qui ne fréquentent plus la polyvalente de Charlesbourg mais qui ont vécu l'intégration
Juin	:	- réception et compilation des données - analyse des résultats - discussion
Juillet/août	:	rédaction du rapport final

5.6 Évaluation du modèle d'intervention

5.6.A) Construction des questionnaires

L'objectif de cette recherche est de faire le bilan des cinq années d'intégration d'élèves handicapés visuels dans les classes régulières à la polyvalente de Charlesbourg. Les chercheurs ont décidé de se centrer sur les difficultés rencontrées au niveau du vécu des élèves. Le moyen qui nous semblait le plus économique, compte tenu du temps, était de bâtir un questionnaire pour les élèves qui vivent ou ont vécu l'intégration, de même que pour les professeurs qui les ont reçus. Puis, il a été décidé d'interroger les parents et les foyers nourriciers qui reçoivent ces adolescents afin d'avoir une perception du vécu de ces élèves en dehors de l'école.

A.1 Questionnaire aux étudiants

L'équipe de recherche s'est rencontrée afin d'élaborer ce questionnaire.

La méthode que nous avons choisie a été tout d'abord de faire un "brainstorming" afin de dresser la liste de tout ce qui pourrait se rapporter aux élèves (ex.: communication, autonomie, activités, etc...).

Il en est ressorti quelques 82 items. En nous basant sur la vaste expérience des membres de l'équipe de recherche, nous avons regroupé les items, éliminé ceux jugés secondaires, pour nous centrer directement sur les aspects qui touchent l'handicapé visuel dans son intégration scolaire. Voici la liste finale de ces 38 items (nos 12 à 49) du questionnaire qui en compte maintenant 49.

12- Communication libre avec le professeur

13- Communication dirigée venant du professeur

14- Communication dirigée venant de l'étudiant

15- Communication avec les voyants

16- Travail d'équipe passif

17- Travail d'équipe actif

18- Situation physique

19- Identification face à un groupe

20- Equité

21- Compréhension

22- Maitrise de l'habileté

23- Maitrise de l'autonomie

24- Retard permissif dû à l'handicap

25- Adaptation des travaux

26- Justice dans les résultats scolaires

27- Matériel audio-visuel (adaptation)

28- Sanction

29- Utilisation des documents de référence

30- Qualité du produit fini

31- Limite

32- Esprit de discernement

33- Bibliothèque

34- Utilité du centre de ressources

35- Confort classe vs centre de ressources

36- Transport

37- Activités étudiantes

38- Identification du handicap

39- Désagrément de l'utilisation des supports

40- Instrumentation appropriée

41- Matériel didactique approprié

42- Retard

43- Déplacements

44- Communication avec les voyants

45- Agencement des locaux

46- Environnement extérieur

47- Environnement intérieur

48- Cafétéria

49- Débrouillardise

Ces 38 items touchaient directement la vie de l'handicapé visuel à l'école. Pour compléter nos informations, nous avions besoin d'inventorier la vie de l'étudiant en dehors de l'école et plus particulièrement le côté social.

En référant à notre liste, nous avons recueilli 11 items touchant directement la vie de l'handicapé visuel mais en dehors de l'école.

Voici la liste de ces 11 items: (nos 1 à 11 du questionnaire)

1- Participation à des activités seul

2- Participation à des activités familiales

3- Participation à des activités avec des amis voyants

4- Participation à des activités avec des amis handicapés visuels

5- Autonomie

6- Autonomie face au transport

7- Relations avec ses parents

8- Relations avec ses pairs

9- Activités sportives

10- Activités passives

11- Activités divertissantes

Pour chacun de ces 49 items, deux (2) questions étaient posées. Une de ces questions permettait à l'handicapé visuel de donner sa perception de ses comportements ou attitudes face aux autres. La deuxième question lui permettait de donner sa perception des comportements ou attitudes des autres face à lui par rapport à une même situation. Un exemple nous fera mieux comprendre: A l'item 15, lorsqu'il lui est demandé "Est-ce que tu discutes avec tes confrères voyants en classe?" l'handicapé visuel donne sa perception de son comportement face à ses confrères. Et avec la question "Est-ce que tes confrères

voyants discutent avec toi en classe?", il nous livre sa perception du comportement des autres face à lui.

De plus, le fait de poser deux (2) questions par item nous permet jusqu'à un certain point de vérifier la cohérence des réponses. En effet, la même information était demandée de deux (2) façons différentes.(par exception l'item 38 contient quatre (4) questions).

L'ordre de ces 100 questions a été déterminé au hasard. Les questions étaient numérotées de 1 à 100, placées dans un contenant, et l'ordre de pige déterminait le rang des questions dans le questionnaire. Cependant, deux (2) conditions régissaient cette procédure: premièrement les 22 questions se rapportant à l'aspect "extérieur de l'école" devaient se retrouver en début de questionnaire. Puis les deux (2) questions se rapportant à un même item devaient être séparées par au moins cinq (5) questions. Vous trouverez à l'Annexe 3 la copie finale du questionnaire aux élèves.

Pour faciliter la compréhension et la discussion des résultats, il a été décidé de regrouper les 49 items en dix (10) catégories. Ces catégories sont les suivantes:

I- Relations avec les pairs

II- Relations familiales

III- Déplacements

IV- Utilisation des appareils (supports techniques)

V- Activités sociales

VI- Relations avec les professeurs

VII- Travail scolaire avec les pairs

VIII- Utilisation du matériel pédagogique

IX- Equité

X- Bibliothèque et Centre de Ressources

A ce stade-ci, il est pertinent d'énoncer tous les items d'une même catégorie ainsi que les deux (2) questions correspondant à chaque item.

Note: Le numéro de l'item correspond à l'ordre établi en pages 6 et 7 et le numéro de la question fait référence au questionnaire final.

I- Relations avec les pairs.

Item 3 - Participation à des activités avec des amis voyants.

6- Est-ce que tu côtoies des voyants de ton âge dans ton milieu familial?

20- Est-ce que tu as des amis voyants hors de l'école?

Item 4 - Participation à des activités avec amis handicapés visuels.

4- Est-ce que tu reçois des amis handicapés visuels chez toi?

18- Est-ce que tu visites des handicapés visuels de ton âge?

Item 8 - Relations avec ses pairs.

2- Est-ce que tu t'entends avec les jeunes de ton entourage?

16- Est-ce que les jeunes de ton entourage t'excluent de leur groupe?

Item 15 - Communication avec les voyants.

83- Est-ce que tes confrères voyants discutent avec toi en classe?

98- Est-ce que tu dialogues avec tes confrères voyants en classe?

Item 18 - Situation physique.

46- Est-ce que tu choisis une place voisine de confrères voyants en classe?

66- Est-ce que, dans une classe où il y a d'autres handicapés visuels, tu t'assois près d'eux?

Item 19 - Identification face à un groupe.

62- Est-ce que ton handicap est une entrave à ta participation aux activités de la classe?

75- Est-ce que les élèves font allusion à ton handicap en classe?

Item 37 - Activités étudiantes.

91- Est-ce que tu participes aux activités parascolaires avec les voyants?

59- Est-ce que, pour les journées d'activités, tu t'inscris avec des handicapés visuels?

Item 44 - Communication avec les voyants

38- Est-ce que tu échanges avec des voyants pendant les répits?

63- Est-ce que, pendant les répits, des voyants discutent avec toi?

Item 48 - Cafétéria.

44- Est-ce que, lorsque tu es à la cafétéria, tu t'assois avec des voyants?

90- Est-ce que, lorsque tu manges à la cafétéria, tu te places avec des handicapés visuels?

II- Relations familiales.

Item 1 - Participation à des activités seul.

5- Est-ce que, à la maison, tu te sens à l'aise avec la famille?

9- Est-ce que, lorsque tu es à la maison, tu t'isoles des autres?

Item 2 - Participation à des activités familiales.

12- Est-ce qu'on te laisse vivre les activités communes à la famille?

17- Est-ce que tu participes aux activités de la famille au même titre que les autres membres?

Item 5 - Autonomie.

3- Est-ce que tu prends toi-même ce que tu veux du réfrigérateur?

10- Est-ce que tu fais ton lit toi-même?

Item 7 - Relations avec ses parents.

7- Est-ce que tu dialogues avec tes parents?

19- Est-ce que, lorsque tu n'es pas d'accord avec tes parents, tu peux défendre ton point de vue?

III- Déplacements.

Item 6 - Autonomie face au transport.

14- Est-ce que tu demandes à tes parents de te conduire pour tes activités extérieures?

22- Est-ce que tu te rends seul à tes activités extérieures?

Item 36 - Transport.

35- Est-ce que, si tu en avais le choix, tu prendrais le transport régulier?

94- Est-ce que, si tu en avais la possibilité, tu prendrais l'autobus des étudiants réguliers?

Item 42 - Retard

34- Est-ce que la quantité et la variété des appareils que tu dois transporter t'occasionnent des retards?

96- Est-ce que, à cause du matériel à transporter, tu arrives en retard à tes cours?

Item 43 - Déplacements

79- Est-ce que tu as recours à un voyant pour te déplacer d'un local à l'autre?

99- Est-ce que tu reçois l'aide d'un voyant pour aller d'une classe à l'autre?

Item 45 - Agencement des locaux

58- Est-ce que, entre les périodes, tu as le temps de te rendre d'un local à l'autre?

89- Est-ce que la distance entre tes locaux de classe te cause des retards?

Item 46 - Environnement extérieur

50- Est-ce que tu éprouves de la difficulté à cause de la situation géographique de ton école?

70- Est-ce que la situation physique et géographique de la polyvalente de Charlesbourg te cause des difficultés dans tes déplacements?

Item 47 - Environnement intérieur

23- Est-ce que tu pourrais déterminer la situation d'un local quelconque dans ton école?

55- Est-ce que tu peux te déplacer partout dans l'école?

Item 49 - Débrouillardise

80- Est-ce que tu éprouves des difficultés à te rendre seul à l'école?

28- Est-ce qu'il t'est facile de retourner seul à la maison?

IV- Utilisation des appareils (supports techniques)

Item 38 - Identification du handicap

32- Est-ce que, en classe, tu utilises la calculatrice parlante?

57- Est-ce que, en classe, tu utilises la machine à écrire en braille?

73- Est-ce que, en classe, tu utilises le magnétophone?

87- Est-ce que, en classe, tu utilises la loupe?

Item 39 - Désagrément de l'utilisation des supports

24- Est-ce que, en classe, tu entends des remarques lorsque tu utilises un de tes appareils?

61- Est-ce que tes appareils déranges tes confrères voyants en classe?

Item 40 - Instrumentation appropriée

53- Est-ce que les appareils que tu utili-

ses en classe te permettent de fonctionner aussi efficacement que tes confrères voyants?

65- Est-ce que tu es défavorisé par l'utilisation de tes appareils en classe?

V- Activités sociales

Item 9 - Activités sportives

8- Est-ce que tu as des activités sportives autres que celles de l'école?

13- Est-ce que tu fais du sport pendant tes heures de loisirs?

Item 10- Activités passives

1- Est-ce que tes heures de loisirs sont consacrées à l'écoute (Radio - télé - musique, etc.)?

15- Est-ce que tu passes ton temps libre à écouter la radio, la télé, la musique, etc.?

Item 11 - Activités divertissantes

11- Est-ce que tu sors de la maison, le soir, pour te distraire?

21- Est-ce que tu participes à des soirées divertissantes, telles que disco, cinéma, etc.?

VI- Relations avec les professeurs

Item 12 - Communication libre avec le professeur

52- Est-ce que tu parles avec ton professeur avant le début du cours?

81- Est-ce que ton professeur te parle personnellement avant ou après le cours?

Item 13 - Communication dirigée venant du professeur

31- Est-ce que ton professeur t'interroge en classe lors d'explications?

93- Est-ce que tu dois répondre à des questions de ton professeur en classe?

Item 14 - Communication dirigée venant de l'étudiant

56- Est-ce que, en classe, tu poses des questions à ton professeur lors de démonstration ou d'explications?

41- Est-ce qu'il t'arrive d'interroger ton professeur sur des points que tu n'aurais pas compris?

VII - Travail scolaire avec les pairs

Item 16 - Travail d'équipe passif

26- Est-ce que tu travailles en équipe avec les voyants?

76- Est-ce que, lors d'un travail en équipe tu te joins uniquement à tes confrères handicapés visuels?

Item 17 - Travail d'équipe actif

30- Est-ce que, lorsque tu travailles en équipe avec des voyants, tu acceptes des responsabilités?

72- Est-ce qu'il t'arrive de diriger une équipe de travail composée de voyants?

Item 23 - Maitrise de l'autonomie

68- Est-ce que tu demandes à tes confrères voyants de prendre des notes pour toi?

95- Est-ce que tu fais faire certains de tes travaux par des confrères voyants?

VIII- Utilisation du matériel pédagogique

Item 21 - Compréhension

47- Est-ce que l'utilisation de méthodes visuelles par ton professeur te cause des difficultés dans la compréhension de la matière?

33- Est-ce que ton professeur accepte de t'expliquer ce qu'il écrit au tableau?

Item 22 - Maitrise de l'habileté

42- Est-ce que tu as le temps requis pour prendre des notes en classe?

37- Est-ce que tu prends des notes en classe?

Item 29 - Utilisation des documents de référence

40- Est-ce que les documents de référence que tu reçois ont le même contenu que ceux des voyants?

64- Est-ce que les documents que tu reçois ont été adaptés pour tenir compte de ton handicap?

Item 41 - Matériel didactique approprié

45- Est-ce que tu reçois les travaux, exercices, questionnaires, en retard?

86- Est-ce que les travaux, exercices, questionnaires dont tu as besoin en classe te parviennent à temps?

IX- Equité

Item 20 - Equité

54- Est-ce que ton professeur t'accorde des traitements de faveur en classe?

97- Est-ce que, lors d'activités en classe, tu fais autres choses que les voyants?

Item 24 - Retard permissif dû à l'handicap

25- Est-ce que ton professeur te permet de remettre tes travaux après les autres élèves?

49- Est-ce que tu remets tes travaux en retard?

Item 25 - Adaptation des travaux

43- Est-ce que tes travaux (devoirs, tests, examens) sont différents de ceux des voyants?

92- Est-ce que tu dois faire les mêmes travaux que les voyants?

Item 26 - Justice dans les résultats scolaires

84- Est-ce que tes travaux, devoirs, tests, examens, sont corrigés de la même façon que pour les voyants?

100- Est-ce qu'on utilise le même barême de correction pour toi que pour les voyants?

Item 27 - Matériel audio-visuel (adaptation)

51- Est-ce que, lorsqu'il y a projection d'un diaporama en classe, tu as autre chose à faire?

77- Est-ce que, lorsqu'il y a projection de films, tu participes aux activités au même titre que les voyants?

Item 28 - Sanction

69- Est-ce que, en classe, tu es soumis aux mêmes règlements que les voyants?

88- Est-ce qu'il t'arrive de remplir des billets de retard?

Item 30 - Qualité du produit fini

27- Est-ce que ton professeur est plus exigeant envers les voyants pour les travaux demandés?

36- Est-ce que ton professeur a les mêmes exigences pour toi que pour les voyants concernant les travaux?

Item 31 - Limite

74- Est-ce que, dans tes cours, le voyant couvre plus de matières que toi?

82- Est-ce que, à cause de ton handicap, tu élimines certaines portions de matière?

Item 32 - Esprit de discernement

29- Est-ce qu'il t'arrive, compte tenu de ta condition, de suggérer à ton professeur un travail de rechange?

71- Est-ce que, lorsque tu ne peux pas exécuter le même travail qu'un voyant, tu prends l'initiative d'offrir un autre type de travail à ton professeur?

X- Bibliothèque et Centre de Ressources

Item 33 - Bibliothèque

39- Est-ce que, lorsque tu vas à la bibliothèque avec un groupe, tu perds ton temps?

85- Est-ce que, lorsque tu te rends à la bibliothèque avec ton groupe, tu reçois de l'aide pour chercher le livre requis?

Item 34 - Utilité du Centre de ressources

48- Est-ce que tu peux exécuter les travaux exigés par ton professeur sans avoir recours au Centre de ressources?

60- Est-ce que le Centre de ressources te fournit les supports nécessaires pour réussir tes cours intégrés?

Item 35 - Confort classe vs Centre de ressources

67- Est-ce que, si tu en avais le choix, tu irais faire ton travail au Centre de ressources plutôt qu'en classe avec les voyants?

78- Est-ce que, lorsque tu en as la possibilité, tu demeures en classe plutôt que de te rendre au Centre de ressources?

A.2 Questionnaire aux parents

Dans le questionnaire aux élèves, il y avait 11 items se rapportant à l'intégration à l'extérieur de l'école. Il semblait pertinent d'aller vérifier la perception auprès des parents et de la confronter avec celle des élèves.

Pour construire le questionnaire aux parents, nous avons adopté une procédure un peu semblable à celle

utilisée dans la construction du questionnaire aux étudiants. Dans un premier temps, avec l'équipe de recherche, nous avons dressé une liste des points prioritaires à vérifier auprès des parents. Puis en essayant de recouper les questions correspondantes du questionnaire aux étudiants, en se basant sur la liste d'items, nous avons établi le questionnaire aux parents.

Nous avons tenté de recouper les 11 items se rapportant au côté social, non item par item, mais plutôt en les regroupant par catégorie. Les items 3, 4 et 8 qui traitent des relations avec les pairs sont recoupés par les questions suivantes:

Votre enfant:

1. sort-il avec des amis?
2. a-t-il des amis dans son entourage?
3. fréquente-t-il des amis handicapés visuels?
4. préfère-t-il rester à la maison?
5. aime-t-il recevoir des amis à la maison?
6. aime-t-il sortir seul?
7. fréquente-t-il des amis voyants?
8. aime-t-il se retrouver seul à la maison?
9. s'impose-t-il auprès de ses amis?
10. a-t-il des activités hors de la famille?
11. va-t-il chez des amis?

Les items 1, 2, 5 et 7 du questionnaire aux élèves traitent des relations familiales. Nous les avons faits correspondre aux questions suivantes:

Votre enfant:

12. a-t-il des activités communes à la famille?
13. sort-il avec vous?
14. est-il en conflit avec les autres enfants de la maison?
15. participe-t-il aux tâches domestiques?
16. se fait-il à manger?

17. défend-il ses opinions face à vous?

18. réclame-t-il l'aide des autres pour son travail scolaire à la maison?

19. utilise-t-il le téléphone?

L'item 6 parle des déplacements. Il y a sept (7) autres items qui touchent les déplacements dans le questionnaire aux élèves. Etant donné son importance pour les handicapés visuels, nous avons jugé bon de poser les quatre (4) questions suivantes aux parents:

Votre enfant:

20. se déplace-t-il seul dans la maison?

21. prend-il l'autobus pour se déplacer?

22. demande-t-il que vous alliez le reconduire pour ses activités extérieures?

23. se déplace-t-il seul à l'extérieur de la maison?

Les items 9, 10 et 11 du questionnaire aux élèves traitent des activités sociales en dehors de l'école.

L'équipe de recherche a voulu inventorier d'une façon spéciale les domaines privilégi d'activités des handicapés visuels en dehors de l'école et a donc posé les 14 questions suivantes aux parents:

Votre enfant pratique-t-il les activités suivantes:

24. écoute de la musique

25. pratique des sports

26. lecture

27. T.V. ou radio

28. cinéma ou spectacle

29. étude

30. travail à temps partiel

31. soirée disco

32. patin à roulettes

33. participation à des organismes parascolaires

34. bricolage - artisanat - collection - radio-amateur, etc.

35. magasinage

36. jeux de société (échecs, cartes, scrable, etc..)

37. pratique d'un instrument de musique, chant.

Aucun item parmi les 11 premiers ne traite de l'utilisation des supports techniques.

Cependant l'équipe de recherche a voulu aller vérifier si les handicapés visuels utilisaient leurs appareils en dehors de l'école. Elle a donc posé la question suivante:

Votre enfant:

38. utilise-t-il ses instruments (supports techniques) à la maison?

Le nombre de questions est beaucoup moindre pour le questionnaire aux parents. Un trop grand nombre de questions aurait alourdi la tâche des parents et aurait pu avoir comme conséquence, une diminution sensible du nombre de répondants.

Il y a des différences dans le nombre de questions posées en relation avec les catégories d'items. Il s'agit d'une décision purement arbitraire établie en fonction de l'importance relative de chaque catégorie pour l'équipe de recherche.

Les questions concernant les activités (14) sont toutes regroupées à la fin. Pour ce qui est des 24 autres, elles ont été distribuées au hasard. Vous trouverez à l'annexe 4 la copie finale du questionnaire aux parents.

A.3 Questionnaire aux professeurs

Le questionnaire remis aux professeurs a été élaboré à partir du questionnaire aux élèves, de façon à recouper les items et ainsi pouvoir les confronter avec les étudiants. Le même procédé que le questionnaire aux parents a été utilisé. En regroupant les items du questionnaire aux étudiants par catégories, nous avons cherché à faire correspondre les questions adressées aux professeurs avec l'ensemble des items de chaque catégorie.

Il faut noter que l'accent a été mis davantage sur les catégories d'items où les professeurs étaient plus spécifiquement concernés; c'est-à-dire l'ensemble des catégories sauf "Relations Familiales" et "Activités Sociales".

Voici, pour chacune des catégories, les questions correspondant à l'ensemble des items, pour le questionnaire aux professeurs.

H.V. : handicapés visuels

I- Relations avec les pairs

1. Est-ce que les H.V. discutent avec les autres en classe?
2. Est-ce que les H.V. se regroupent ensemble dans la classe lorsqu'ils sont plusieurs?
3. Est-ce que les H.V. ont tendance à se regrouper dans les temps libres (cafétéria, repos, etc.) plutôt que de se mêler aux autres?
4. Considérez-vous les H.V. comme étant sociables?
5. Est-ce que les autres élèves sont portés à parler spontanément aux H.V. dans la classe?
6. Est-ce que les autres élèves font des remarques face au handicap des H.V.?

III- Déplacements

7. Est-ce que les H.V. se présentent à l'heure pour le début des cours?
8. Est-ce que les H.V. fonctionnellement aveugles demandent l'aide des voyants dans leurs déplacements?

IV- Utilisation des appareils

9. Est-ce que les H.V. hésitent à utiliser leurs moyens techniques spéciaux en classe?
10. Est-ce que les H.V. sont portés à camoufler leurs difficultés pour se faire accepter des autres?

11. Est-ce que les H.V. dérangent les autres en classe?

VI- Relations avec le professeur

12. Est-ce que les H.V. posent des questions en classe lorsqu'ils ne comprennent pas?

13. Est-ce qu'il vous arrive d'interroger les H.V. lors d'explications en classe?

14. Est-ce que, pour vous, les H.V. sont des gens accessibles?

VII- Travail scolaire avec les pairs

15. Est-ce que les H.V. travaillent en groupe avec les autres élèves?

16. Est-ce que l-s H.V. sont des leaders dans la classe?

17. Est-ce que les H.V. acceptent l'aide des voyants lorsqu'ils éprouvent des difficultés à lire?

VIII- Utilisation du matériel pédagogique

18. Est-ce que le matériel didactique adapté permet aux H.V. de suivre le rythme de la classe?

IX- Equité

19. Est-ce que les H.V. ont les mêmes travaux à faire que les voyants?

20. Est-ce que lorsqu'ils arrivent en retard les H.V. présentent un billet de retard?

21. Est-ce que les exigences (propreté, retard, correction) posées pour les travaux des H.V. sont les mêmes que pour les voyants?

22. Est-ce que les H.V. ont les mêmes travaux que les a[illegible]res élèves?

23. Lorsque vous utilisez des films ou des montages audio-visuels, ou encore lorsque vous écrivez au tableau, est-ce que les H.V. participent au même titre que les voyants?

X- Centre de ressources et bibliothèque

24. Est-ce que le matériel didactique adapté (notes de cours, examens, etc..) parvient à temps à l'handicapé visuel?

Ces 24 questions ont été distribuées au hasard et vous trouverez à l'Annexe 5, la copie finale du questionnaire aux professeurs.

5.6.B) Echantillonnage

B.1 Echantillonnage des élèves

L'échantillonnage est basé sur tous les étudiants handicapés visuels qui ont suivi des cours avec les étudiants réguliers à la polyvalente de Charlesbourg entre les années scolaires 1975-76 et 1979-80. Pour faire partie de l'échantillonnage, l'étudiant handicapé visuel devait avoir suivi un cours régulier au moins un an.

Il y a deux (2) catégories d'handicapés visuels: les demi-voyants et les handicapés visuels légalement aveugles (H.V.L.A.)*.

Pour les fins de cette recherche, nous désignerons sous le terme "aveugle", les handicapés visuels légalement aveugles.

Il a été facile de recueillir les noms des handicapés visuels encore à la polyvalente. 22 étudiants de secondaire 3 à secondaire 5 suivent des cours intégrés. De ce nombre huit (8) sont aveugles et 15 demi-voyants.

D'après les listes des cinq (5) dernières années, nous avons pu recueillir les noms de ceux qui ont vécu l'intégration, mais qui ne sont plus à la polyvalente. De ce nomvre, il a fallu retrancher ceux qui avaient vécu l'intégration moins d'un (1) an et ceux dont il était impossible d'avoir ni leur

* Est reconnu comme aveugle toute personne ayant une acuité visuelle de 20/200 ou moins (Echelle Snellen) dans le meilleur oeil après correction et/ou un champ visuel égal ou inférieur à 20 degrés à son diamètre le plus grand. Comité d'études Girard sur la situation des handicapés de la vue au Québec.

adresse, ni celle des parents. Finalement, un total de 20 étudiants ont fait partie de ce groupe, dont dix (10) aveugles. Le tableau I fait la synthèse de l'échantillonnage des étudiants.

ECHANTILLONNAGE DES ETUDIANTS			
CATEGORIES	INTERIEUR DE LA POLYVALENTE	EXTERIEUR DE LA POLYVALENTE	TOTAL
Aveugles	8	10	18
Demi-voyants	15	10	25
Total	23	20	

3.2 Echantillonnage des parents et des foyers d'accueil

C'est à partir de l'échantillonnage des étudiants que celui des parents a été constitué. Les parents de chaque étudiant furent contactés.

De plus, certains étudiants étaient originaires de l'extérieur de Québec. Ils devaient donc résider en foyer d'accueil pendant leurs études. Nous avons jugé important d'interroger également ces parents de foyers d'accueil.

Finalement, l'échantillonnage final était constitué de 58 "Parents". Il est important de faire immédiatement une distinction qui évitera toute ambiguité. Sous le vocable "Parents", avec une lettre majuscule, nous considérons l'échantillonnage total (58). Nous utiliserons le terme "parents" (minuscule) pour parler des parents naturels et le terme "foyer d'accueil" pour désigner ceux qui hébergent les étudiants de l'extérieur de Québec.

Il faut noter également que certains parents sont aussi parents et "foyer d'accueil": ils ont reçu un questionnaire pour leur enfant handicapé visuel et un questionnaire pour chacun des enfants en foyer d'accueil. De plus, si deux enfants d'une même famille faisaient partie de l'échantillonnage des étudiants, les parents recevaient un questionnaire pour chacun d'eux. Ainsi, nous avons retenu 58 Parents dans notre échantillonnage global, soit 16 foyers d'accueil et 42 parents. (**1 couple a eu 2 enfants aveugles à la polyvalente.**)

B.3 Echantillonnage des professeurs

L'échantillonnage est composé de deux (2) groupes de professeurs, soit ceux qui ont donné la formation académique et ceux qui ont donné la formation professionnelle.

A partir des listes de professeurs au cours des cinq (5) dernières années, nous avons fait la liste de tous les professeurs qui ont eu un (1) ou des élèves handicapés de la vue. Par la suite, nous avons éliminé ceux qui n'enseignent plus à la polyvalente de Charlesbourg et ceux qui avaient reçu l'élève pour un très court laps de temps.

En cinq (5) ans, 82 professeurs ont reçu des élèves handicapés visuels. Compte tenu des restrictions énumérées plus haut, nous avons finalement retenu 60 professeurs. De ce nombre 12 enseignent au secteur professionnel et 48 au secteur régulier.

C) Administration des instruments de mesure

Nous avons décidé d'utiliser la même procédure de réponses pour les trois (3) questionnaires. En effet, pour chacun des énoncés, il y avait cinq (5) possibilités de réponses, soit:

A - Jamais

B - Rarement

C - Moyennement

D - Souvent

E - Toujours

A la fin du questionnaire se trouvait une feuille de réponses et la personne n'avait qu'à cocher la bonne réponse (Voir Annexe 3, 4 et 5).

Cette uniformité dans la façon de répondre avait pour but de faciliter la comparaison entre les groupes.

C.1 Questionnaire aux étudiants

L'administration s'est faite en deux (2) séances: une (1) pour les étudiants de la polyvalente de Charlesbourg et une autre, le soir, pour ceux qui ne sont plus à la polyvalente de Charlesbourg.

Pour uniformiser l'administration de ces deux (2) groupes d'étudiants, le questionnaire fut enregistré sur bande magnétique. Sur cette bande, on retrouvait, dans l'ordre, une courte explication du but de la recherche, des instructions relatives à la façon de répondre et la liste des 100 énoncés du questionnaire.

La feuille-réponse avait été transcrite en braille (Voir Annexe 3) pour les aveugles, ces derniers utilisant cette forme d'écriture.

Lors des deux (2) séances, un technicien en écriture braille était là pour parer à toute difficulté ou erreur qui aurait pu se glisser dans la feuille-réponse braille.

La rencontre avec les 23 étudiants de la polyvalente de Charlesbourg a eu lieu le vendredi 16 mai 1980. Les étudiants avaient été prévenus à l'avance de se rendre à un local d'information scolaire pour y répondre à un questionnaire sur l'intégration. Des arrangements avaient été pris avec les professeurs de ces étudiants pour qu'ils soient libérés de leur cours pour la période déterminée.

Quant aux étudiants qui ne sont plus à la polyvalente de Charlesbourg, ils ont été invités, par téléphone, à se rendre à la polyvalente de Charlesbourg le lundi soir, 2 juin 1980, pour répondre à un questionnaire sur l'intégration. Il leur avait été mentionné qu'une somme de $10 leur serait allouée pour défrayer leur déplacement. Sur les 20 étudiants retenus dans l'échantillonnage et conviés à cette rencontre 10 se sont présentés.

Ainsi, à partir d'un échantillonnage de 43 étudiants, nous avons obtenu les réponses de 33 d'entre eux, qui se répartissent selon le tableau suivant:

TABLEAU 11

ECHANTILLONNAGE DES ETUDIANTS			
CATEGORIES	INTERIEUR DE LA POLYVALENTE	EXTERIEUR DE LA POLYVALENTE	TOTAL
Aveugles	7	2	9
Demi-voyants	16	8	24
Total	23	10	33

C.2 Administration du questionnaire aux Parents

Lors d'un appel téléphonique préalable, la liste des adresses des parents et foyers d'accueil fut vérifiée. Les gens étaient alors informés du but de la recherche et de la réception prochaine du questionnaire. Il était aussi spécifié aux personnes que plusieurs questionnaires pouvaient leur être adressés. Sans mentionner le nom de l'étudiant, ils devaient répondre à un questionnaire pour chaque étudiant handicapé visuel.

Dans l'enveloppe adressée aux parents, il y avait:

- une lettre d'introduction
- le questionnaire avec feuille réponse
- une feuille d'identification
- une enveloppe blanche pré-adressée et affranchie
- une enveloppe brune (8-1/2" X 14") pré-adressée et affranchie

Vous trouverez copie de ces documents à l'annexe 4.

Voici les directives données aux parents (cf lettre aux parents et foyers d'accueil). (Annexe 4)

a) Questionnaire aux parents

Vous avez un enfant handicapé visuel qui vit ou a vécu l'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. Le ques-

tionnaire vise à nous renseigner sur l'aspect social de cette intégration. Vos observations nous permettront d'apporter, si nécessaire les modifications susceptibles d'aider les handicapés visuels à s'intégrer davantage aux classes régulières.

Nous vous prions de répondre aujourd'hui même à ce questionnaire et de nous le retourner aussitôt dans l'enveloppe brune ci-jointe.

Afin de préserver l'anonymat de ces réponses, n'inscrivez pas votre nom sur le questionnaire. Remplissez la feuille d'identification et mettez-la dans l'enveloppe blanche pré-adressée. Ce procédé nous permettra d'identifier les personnes qui auront répondu au questionnaire sans toutefois connaître leurs réponses.

b) <u>Questionnaire aux foyers d'accueil</u>

Vous hébergez ou avez hébergé un étudiant handicapé visuel qui vit ou a vécu l'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. Le questionnaire vise à nous renseigner sur l'aspect social de cette intégration. Vos observations nous permettront d'apporter, si nécessaire, les modifications susceptibles d'aider les handicapés visuels à s'intégrer davantage aux classes régulières.

Nous vous prions de répondre aujourd'hui même à ce questionnaire et de nous le retourner aussitôt dans l'enveloppe brune ci-jointe.

Afin de préserver l'anonymat de ces réponses, n'inscrivez pas votre nom sur le questionnaire. Remplissez la feuille d'identification et mettez-la dans l'enveloppe blanche pré-adressée. Ce procédé nous permettra d'identifier les personnes qui auront répondu au questionnaire sans toutefois connaître leurs réponses.

Le questionnaire ainsi que les directives aux parents et aux foyers d'accueil étaient les mêmes. Pour distinguer les réponses des parents de celles des foyers d'accueil, nous avions inscrit un F dans le coin supérieur droit de la feuille-réponse des questionnaires destinés aux foyers d'accueil.

Les questionnaires ont été postés le 27 mai 1980. Quelques questionnaires n'ont pas rejoint leur destinataire en raison d'une mauvaise adresse. Après trois semaines, nous avions reçu 43 réponses. Compte tenu du temps qui restait

à notre disposition, et considérant ce total comme un taux de réponse satisfaisant, nous n'avons pas effectué de rappel.

C.3 Administration du questionnaire aux professeurs

Le questionnaire est parvenu aux professeurs par le système de courrier interne de la polyvalente de Charlesbourg.

La lettre de présentation (Annexe 5) expliquait les buts de la recherche. En début de questionnaire, il y avait des instructions sur la façon de répondre. Finalement, nous leur demandions de bien vouloir remettre la feuille-réponse à la réceptionniste de la polyvalente de Charlesbourg.

Ils ont reçu le questionnaire le 16 mai. Deux semaines plus tard, nous avons effectué un rappel. (Annexe 5)

Un total de 32 professeurs nous ont fait parvenir la feuille-réponse. De ce nombre, nous avons dû retrancher trois (3) questionnaires qui n'avaient pas été remplis.

Le nombre de réponses de la part des professeurs peut sembler restreint. Le climat des relations de travail qui prévalait au moment de l'expérimentation à la polyvalente de Charlesbourg, peut en partie expliquer le faible nombre de répondants.

5.6.D) Présentation des résultats

Vous trouverez dans les pages qui suivent le nombre de réponses pour chacun des trois (3) groupes. Le procédé est le suivant: nous donnerons le nombre de personnes ayant répondu A, B, C, D ou E pour chacune des réponses et ce, pour chaque catégorie (élève aveugle, demi-voyant). Nous avons aussi calculé le pourcentage pour le groupe des "Parents" et des professeurs.

Pour les réponses aux professeurs, nous avions établi différentes catégories: ceux qui avaient reçu seulement 1 élève, 2 à 5, 5 et plus, de même que ceux du secteur régulier et ceux du secteur professionnel. Etant donné le nombre restreint de réponses dans chaque catégorie, nous avons considéré le groupe de professeurs globalement. Vous trouvez à l'annexe 6 les réponses pour ces différents groupes.

Vous trouverez les réponses des étudiants en pourcentage dans la description des résultats (5.6.E.2).

D.1 **Réponses des élèves**

TABLEAU IV

LEGENDES:

IB - Les étudiants encore à la polyvalente et aveugles
IN - Les étudiants encore à la polyvalente et demi-voyants
EB - Les étudiants aveugles n'étant plus à la polyvalente
EN - Les étudiants demi-voyants n'étant plus à la polyvalente

TB - Total des réponses des aveugles
TN - Total des réponses des demi-voyants
T - Total des réponses
P.R. - Pas de réponse

	A							B						
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T
1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	4	4
2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
3	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
4	1	3	0	1	1	4	5	2	4	0	4	2	8	10
5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
6	1	0	0	1	1	1	2	0	0	0	1	0	1	1
7	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	2	2
8	1	1	0	0	1	1	2	2	1	1	1	3	2	5
9	1	8	2	3	3	11	14	1	5	0	3	1	8	9
10	0	2	0	2	0	4	4	0	0	1	0	1	0	1
11	1	1	0	0	1	1	2	2	0	0	0	2	0	2
12	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
13	1	1	0	0	1	1	2	1	2	1	0	2	2	4
14	0	5	0	5	0	10	10	0	5	2	0	2	5	7
15	1	1	0	2	1	3	4	0	7	1	1	1	8	9

	C							D						
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T
1	2	8	2	1	4	9	13	2	6	0	4	2	10	12
2	0	2	0	1	0	3	3	2	7	2	3	4	10	14
3	1	2	0	0	1	2	3	2	6	0	0	2	6	8
4	2	4	2	3	4	7	11	1	4	0	0	1	4	5
5	1	1	0	0	1	1	2	2	4	0	2	2	6	8
6	2	2	2	1	4	5	7	3	5	0	1	3	6	9
7	3	3	1	3	4	6	10	3	6	0	3	3	9	12
8	3	2	0	0	3	2	5	0	7	1	3	1	10	11
9	1	2	0	0	1	2	3	1	1	0	2	1	3	4
10	0	1	0	0	0	1	1	2	2	0	0	2	2	4
11	3	3	1	5	4	8	12	2	10	0	2	2	12	14
12	1	0	0	1	1	1	2	1	3	0	2	1	5	6
13	2	4	0	2	2	6	8	2	6	1	5	3	11	14
14	1	3	0	3	1	6	7	2	2	2	0	4	2	6
15	2	4	1	2	3	6	9	2	3	0	3	2	6	8

	E							TOTAL						
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	A	B	C	D	E	T	P.R.
1	3	0	0	1	3	1	4	0	4	13	12	4	33	
2	5	5	0	4	5	9	14	0	1	3	14	14	32	1
3	4	12	2	8	6	20	26	1	0	3	2	26	32	1
4	1	1	0	0	1	1	2	5	10	11	5	2	33	
5	4	10	2	6	6	16	22	0	1	2	8	22	33	
6	1	9	0	4	1	13	14	2	1	7	9	14	33	
7	1	5	1	1	2	6	8	1	2	10	12	8	33	
8	1	5	0	4	1	9	10	2	5	5	11	10	33	
9	3	0	0	0	3	0	3	14	9	3	4	3	33	
10	4	11	1	6	5	17	22	4	1	1	4	22	32	1
11	0	2	0	1	0	3	3	2	2	12	14	3	33	
12	5	11	2	5	7	16	23	0	1	2	6	23	32	1
13	1	3	0	1	1	4	5	2	4	8	14	5	33	
14	0	0	0	0	0	0	0	10	7	7	6	0	32	
15	2	1	0	2	2	3	5	4	9	9	8	3	33	

	A							B							C							D							E							A	B	C	D	E	T	P.R.
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T							
16	3	7	1	4	4	11	15	2	5	1	2	3	7	10	1	2	0	2	1	4	5	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	1	15	10	5	1	1	32	1
17	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	1	2	0	3	0	1	0	4	4	6	12	2	6	8	18	26	0	1	2	4	26	33	
18	1	2	0	0	1	2	3	1	4	0	4	1	8	9	2	7	1	4	3	11	14	1	3	1	0	2	3	5	2	0	0	0	2	0	2	3	9	14	5	2	33	
19	0	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	2	1	3	0	2	1	5	6	1	2	0	1	1	3	4	4	9	2	5	6	14	20	1	2	6	4	20	33	
20	1	2	0	0	1	2	3	1	0	1	2	2	2	4	1	1	1	2	2	3	5	1	3	0	2	1	5	6	3	10	0	2	3	12	15	3	4	5	6	15	33	
21	1	3	0	0	1	3	4	3	1	0	2	3	3	6	2	6	2	3	4	9	13	0	5	0	3	0	8	8	1	1	0	0	1	1	2	4	6	13	8	2	33	
22	1	1	0	0	1	1	2	1	1	1	3	2	4	6	1	4	0	1	1	5	6	2	6	1	0	3	6	9	2	4	0	4	2	8	10	2	6	6	9	10	33	
23	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	2	6	13	2	8	8	21	29	1	0	1	2	29	33	
24	3	10	1	6	4	16	20	4	2	0	2	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	2	3	0	2	0	0	0	2	2	20	8	0	3	2	33	
25	0	2	0	3	0	5	5	0	6	1	3	1	9	10	1	5	0	2	1	7	8	2	3	1	0	3	3	6	4	0	0	0	4	0	4	5	10	8	6	4	33	
26	1	2	0	0	1	2	3	1	4	1	0	2	4	6	1	2	0	0	1	2	3	2	5	0	6	2	11	13	2	3	1	2	3	5	8	3	6	3	13	8	33	
27	1	6	1	5	2	11	13	2	4	1	2	3	6	9	1	2	0	0	1	2	3	2	4	0	1	2	5	7	1	0	0	0	1	0	1	13	9	3	7	1	33	
28	1	1	0	0	1	1	2	0	1	0	0	0	1	1	2	0	0	1	2	1	3	0	3	1	0	1	3	4	4	10	1	7	5	17	22	2	1	3	4	22	32	1
29	4	11	1	5	5	16	21	1	2	0	3	1	5	6	0	1	1	0	1	1	2	1	1	0	0	1	1	2	1	0	0	0	1	0	1	21	6	2	2	1	32	1
30	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	2	1	2	0	0	1	2	3	2	3	1	5	3	8	11	3	8	1	3	4	11	15	0	2	3	11	15	31	2
31	0	1	0	1	0	2	2	2	1	0	1	2	2	4	3	12	1	2	4	14	18	2	1	1	4	3	5	8	0	0	0	0	0	0	0	2	4	18	8	0	32	1
32	7	13	1	7	8	20	28	0	1	1	0	1	1	2	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	28	2	1	0	1	32	1
33	0	1	0	3	0	4	4	0	2	0	0	0	2	2	0	1	1	0	1	1	2	1	4	1	4	2	8	10	6	7	0	1	6	8	14	4	2	2	10	14	32	1
34	2	12	1	7	3	19	22	2	1	1	1	3	2	5	1	1	0	0	1	1	2	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	2	22	5	2	1	2	32	1
35	2	3	1	2	3	5	8	1	3	0	0	1	3	4	1	3	1	1	2	4	6	1	1	0	1	1	2	3	2	4	0	4	2	8	10	8	4	6	3	10	31	2

	A							B							C							D							E							A	B	C	D	E	T	P.R.
	TB	IN	EB	EN	TB	TN	T	TB	IN	EB	EN	TB	TN	T	TB	IN	EB	EN	TB	TN	T	TB	IN	EB	EN	TB	TN	T	TB	IN	EB	EN	TB	TN	T							
36	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	2	1	1	0	1	1	2	3	4	3	0	2	4	5	9	1	11	2	5	3	16	19	0	2	3	9	19	33	
37	0	1	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	2	2	1	2	0	0	1	2	3	3	6	0	0	3	6	9	3	5	2	8	5	13	18	1	2	3	9	18	33	
38	0	2	0	0	0	2	2	1	2	1	1	2	3	5	2	5	0	2	2	7	9	2	5	1	1	3	6	9	2	2	0	4	2	6	8	2	5	9	9	8	33	
39	2	5	0	0	2	5	7	0	6	0	2	0	8	8	2	2	1	3	3	5	8	0	2	0	3	0	5	5	3	1	1	0	4	1	5	7	8	8	5	5	33	
40	0	2	0	0	0	2	2	2	0	0	0	2	0	2	4	0	0	1	4	1	5	0	2	1	1	1	3	4	1	12	1	6	2	18	20	2	2	5	4	20	33	
41	0	3	0	0	0	3	3	2	0	0	1	2	0	2	0	3	1	4	1	7	8	0	7	0	2	0	9	9	5	3	1	1	6	4	10	3	2	8	9	10	32	1
42	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	2	1	3	0	2	1	5	6	2	3	2	1	4	4	8	3	9	0	5	3	14	17	0	2	6	8	17	33	
43	3	12	1	8	4	20	24	0	1	1	0	1	1	2	1	1	0	0	1	1	2	2	0	0	0	2	0	2	1	2	0	0	1	2	3	24	2	2	2	3	33	
44	1	1	0	0	1	1	2	1	6	1	2	2	8	10	3	5	1	1	4	6	10	1	2	0	3	1	5	6	1	2	0	2	1	4	5	2	10	10	6	5	33	
45	0	9	0	4	0	13	13	0	4	0	2	0	6	6	1	0	1	0	2	0	2	2	2	1	2	3	4	7	4	1	0	0	4	1	5	13	6	2	7	5	33	
46	1	1	0	0	1	1	2	1	2	0	0	1	2	3	1	0	2	2	3	2	5	2	6	0	3	2	9	11	2	6	0	3	2	9	11	2	3	5	11	11	32	1
47	1	4	0	1	1	5	6	3	5	0	2	3	7	10	2	5	1	2	3	7	10	1	2	1	3	2	5	7	0	0	0	0	0	0	0	6	10	10	7	0	33	
48	4	1	0	1	4	2	6	0	1	0	1	0	2	2	2	5	1	1	3	6	9	1	4	1	3	2	7	9	0	5	0	2	0	7	7	6	2	9	9	7	33	
49	2	5	0	5	2	10	12	2	7	2	2	4	9	13	2	2	0	0	2	2	4	1	2	0	0	1	2	3	0	0	0	1	0	1	1	12	13	4	3	1	33	
50	2	12	2	7	4	19	23	5	1	0	0	5	1	6	0	2	0	1	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	23	6	3	0	1	33	
51	4	9	1	6	5	15	20	2	4	0	2	2	6	8	1	0	1	0	2	0	2	0	1	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	2	2	20	8	2	1	2	33	
52	2	1	0	0	2	1	3	1	4	0	1	1	5	6	1	3	1	4	2	7	9	2	6	0	2	2	8	10	1	2	1	1	2	3	5	3	6	9	10	5	33	
53	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	2	2	4	1	3	3	7	10	1	5	1	1	2	6	8	4	4	0	3	4	7	11	0	2	10	8	11	31	2
54	4	5	1	3	5	8	13	1	6	1	3	2	9	11	1	3	0	1	1	4	5	0	2	0	0	0	2	2	1	0	0	1	1	1	2	13	11	5	2	2	33	
55	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	1	4	4	14	2	8	6	22	26	1	0	0	4	26	33	

	A							B							C							D							E							A	B	C	D	E	T	P.R.
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T							
56	0	4	0	1	0	5	5	2	5	0	5	2	10	12	1	6	1	1	2	7	9	2	1	0	1	2	2	4	2	0	1	0	3	0	3	5	12	9	4	3	33	
57	0	12	1	7	1	19	20	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	2	3	1	0	0	3	1	4	4	2	1	0	5	2	7	20	0	2	4	7	33	
58	0	1	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	2	2	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	7	12	2	8	9	20	29	1	2	1	0	29	33	
59	0	0	0	1	0	1	1	0	2	0	1	0	3	3	1	6	2	5	3	11	14	4	5	0	1	4	6	10	2	2	0	0	2	2	4	1	3	14	10	4	32	1
60	0	2	0	1	0	3	3	1	1	0	1	1	2	3	1	3	0	0	1	3	4	3	4	1	3	4	7	11	2	5	1	3	3	8	11	3	3	4	11'	11	32	
61	2	5	1	7	3	12	15	2	3	0	0	2	3	5	1	0	1	1	2	1	3	1	3	0	0	1	3	4	1	1	0	0	1	1	2	15	5	3	4	2	29	4
62	3	4	0	3	3	7	10	1	7	2	3	3	10	13	1	3	0	2	1	5	6	2	1	0	0	2	1	3	0	1	0	0	0	1	1	10	13	6	3	1	33	
63	0	1	0	0	0	1	1	1	3	1	1	2	4	6	2	4	1	3	3	7	10	4	5	0	2	4	7	11	0	2	0	2	0	4	4	1	6	10	11	4	32	1
64	1	5	1	1	2	6	8	0	3	1	4	1	7	8	1	0	0	1	1	1	2	3	2	0	1	3	3	6	2	4	0	1	2	5	7	8	8	2	6	7	31	2
65	3	9	1	5	4	14	18	1	2	1	2	2	4	6	1	3	0	1	1	4	5	2	2	0	0	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	18	6	5	4	0	33	
66	1	1	0	0	1	1	2	1	3	1	2	2	5	7	2	7	1	1	3	8	11	2	3	0	4	2	7	9	1	2	0	1	1	3	4	2	7	11	9	4	33	
67	3	7	0	4	3	11	14	2	2	1	4	3	6	9	1	3	0	0	1	3	4	1	2	0	0	1	2	3	0	2	1	0	1	2	3	14	9	4	3	3	33	
68	6	15	2	5	8	20	28	0	1	0	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	1	0	1	28	3	0	1	1	33	
69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	1	1	4	5	6	13	2	7	8	20	28	0	0	0	5	28	33	
70	3	13	2	7	5	20	25	1	1	0	1	1	2	3	1	2	0	0	1	2	3	1	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	25	3	3	1	1	33	
71	1	8	0	0	1	8	9	3	2	0	1	3	3	6	0	2	1	2	1	4	5	2	3	1	3	3	6	9	1	1	0	2	1	3	4	9	6	5	9	4	33	
72	6	4	0	1	6	5	11	0	2	1	4	1	6	7	0	4	0	0	0	4	4	1	5	0	3	1	8	9	0	1	1	0	1	1	2	11	7	4	9	2	33	
73	3	11	2	8	5	19	24	1	3	0	0	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	1	2	3	2	0	0	0	2	0	2	24	4	0	3	2	33	
74	4	8	1	5	5	13	18	0	7	0	1	0	8	8	1	0	0	0	1	0	1	2	1	1	1	3	2	5	0	0	0	1	0	1	1	18	8	1	5	1	33	
75	3	4	0	4	3	8	11	1	12	1	4	2	14	16	2	–	1	0	3	0	3	0	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	2	11	16	3	1	2	33	

	A							B							C							D							E							A	B	C	D	E	T	P.R.
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T							
76	4	4	1	2	5	6	11	2	6	1	5	3	11	14	0	2	0	1	0	3	3	0	2	0	0	0	2	2	1	2	0	0	1	2	3	11	14	3	2	3	33	
77	0	0	1	0	1	0	1	3	0	0	0	3	0	3	0	0	1	0	1	0	1	0	3	0	1	0	4	4	4	13	0	7	4	20	24	1	3	1	4	24	33	
78	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	7	1	4	4	11	15	1	1	0	2	1	3	4	3	8	0	2	3	10	13	1	0	15	4	13	33	
79	7	16	2	8	9	24	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	0	0	0	0	33	
80	3	13	1	8	4	21	25	0	2	1	0	1	2	3	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	1	4	25	3	1	0	4	33	
81	4	4	0	0	4	4	8	1	11	0	5	1	16	17	2	0	2	1	4	1	5	0	1	0	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	8	17	5	3	0	33	
82	1	10	0	7	1	17	18	1	3	2	0	3	3	6	2	2	0	1	2	3	5	1	1	0	0	1	1	2	1	0	0	0	1	0	1	18	6	5	2	1	32	1
83	1	0	0	0	1	0	1	1	2	1	0	2	2	4	0	3	1	2	1	5	6	3	9	0	4	3	13	16	2	2	0	2	2	4	6	1	4	6	16	6	33	
84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	2	0	2	5	16	1	8	6	24	30	0	0	1	2	30	33	
85	2	8	0	2	2	10	12	0	2	0	2	0	4	4	1	1	0	1	1	2	3	4	4	2	1	6	5	11	0	1	0	2	0	3	3	12	4	3	11	3	33	
86	4	1	0	0	4	1	5	0	2	0	1	0	3	3	3	2	2	2	5	4	9	0	3	0	0	0	3	3	0	8	0	5	0	13	13	5	3	9	3	13	33	
87	7	5	1	4	8	9	17	0	4	0	1	0	5	5	0	2	0	1	0	3	3	0	1	0	0	0	1	1	0	4	0	2	0	6	6	17	5	3	1	6	32	1
88	4	5	2	5	6	10	16	2	4	0	2	2	6	8	0	2	0	1	0	3	3	0	4	0	0	0	4	4	1	1	0	0	1	1	2	16	8	3	4	2	33	
89	5	13	2	7	7	20	27	2	0	0	1	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	2	0	1	0	0	0	1	1	27	3	0	2	1	33	
90	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	5	5	3	2	2	3	5	5	10	3	9	0	2	3	11	14	1	3	0	0	1	3	4	0	5	10	14	4	33	
91	0	4	2	1	2	5	7	4	7	0	1	4	8	12	1	1	0	3	1	4	5	1	3	0	3	1	6	7	0	1	0	0	0	1	1	7	12	5	7	1	32	1
92	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	2	4	1	0	3	4	7	4	12	1	8	5	20	25	0	0	1	7	25	33	
93	1	1	0	0	1	1	2	2	3	0	1	2	4	6	1	4	1	4	2	8	10	3	4	1	3	4	7	11	0	4	0	0	0	4	4	2	6	10	11	4	33	
94	2	3	0	1	2	4	6	2	1	0	0	2	1	3	0	2	1	0	1	2	3	1	1	0	1	1	2	3	2	8	1	6	3	14	17	6	3	3	3	17	32	1
95	6	15	2	7	8	22	30	1	1	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	30	2	0	0	1	33	

	A							B							C							D							E							A	B	C	D	E	T	P.R.
	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T	IB	IN	EB	EN	TB	TN	T							
96	4	13	2	8	6	21	27	1	1	0	0	1	1	2	1	1	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	2	0	1	0	0	0	1	1	27	2	1	2	1	33	
97	3	11	1	7	4	18	22	3	5	0	1	3	6	9	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	22	9	1	0	1	33	
98	0	1	0	0	0	1	1	1	1	1	0	2	1	3	1	3	0	2	1	5	6	2	7	1	4	3	11	14	3	4	0	2	3	6	9	1	3	6	14	9	33	
99	5	16	2	8	7	24	31	2	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	2	0	0	0	33	
100	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	2	3	7	14	1	7	8	21	29	1	0	0	3	29	33	

V.2 Réponses des Parents

TABLEAU V

REPONSES DES PARENTS AU QUESTIONNAIRE ET POURCENTAGE CORRESPONDANT

Questionnaire aux parents et aux foyers								Pourcentage				
		A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E
Question 1	P	1	10	12	9	0	32	3	31	38	28	0
	F	0	0	6	4	1	11	0	0	55	36	9
	T	1	10	18	13	1	43	2	23	42	30	3
Question 2	P	3	13	6	6	4	32	9	41	19	19	12
	F	2	4	3	2	0	11	18	37	27	18	0
	T	5	17	9	8	4	43	12	40	21	18	1
Question 3	P	2	4	9	12	5	32	6	12	28	37	16
	F	1	1	3	5	1	11	9	9	27	46	9
	T	3	5	12	17	6	43	7	12	28	39	14
Question 4	P	0	0	0	0	32	32	0	0	0	0	100
	F	0	0	0	0	11	11	0	0	0	0	100
	T	0	0	0	0	43	43	0	0	0	0	100
Question 5	P	1	7	11	12	1	32	3	22	34	38	3
	F	2	1	7	1	0	11	18	9	64	9	0
	T	3	8	18	13	1	43	7	19	43	31	0
Question 6	P	0	1	6	9	16	32	0	3	19	28	50
	F	0	0	1	6	4	11	0	0	9	55	36
	T	0	1	7	15	20	43	0	2	17	35	46

		A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E
Question 7	P	3	4	9	13	3	32	9	12	28	42	9
	F	0	4	1	6	0	11	0	36	9	55	0
	T	3	8	10	19	3	43	7	19	23	44	7
Question 8	P	3	8	6	11	4	32	9	25	19	35	12
	F	1	1	4	4	1	11	9	9	37	36	9
	T	4	9	10	15	5	43	9	21	23	35	12
Question 9	P	4	3	2	11	12	32	12	9	6	35	38
	F	0	1	1	6	3	11	0	9	9	55	27
	T	4	4	3	17	15	43	9	9	7	40	35
Question 10	P	5	6	14	4	2	31(1)	16	19	44	12	6(3)
	F	2	1	6	1	1	11	18	9	55	9	9
	T	7	7	20	5	3	42(1)	16	16	47	12	7(2)
Question 11	P	2	12	6	10	2	32	6	38	19	31	6
	F	3	2	3	2	1	11	27	18	28	18	9
	T	5	14	9	12	3	43	12	32	21	28	7
Question 12	P	5	8	11	7	1	32	16	25	34	32	3
	F	1	1	7	2	0	11	9	9	64	18	0
	T	6	9	18	9	1	43	14	21	42	21	2
Question 13	P	15	13	3	1	0	32	47	41	9	3	0
	F	8	1	2	0	0	11	73	9	18	0	0
	T	23	14	5	1	0	43	53	33	12	2	0
Question 14	P	2	1	12	12	5	32	6	3	38	38	15
	F	3	0	3	2	3	11	27	0	28	18	27
	T	5	1	15	14	8	43	12	2	35	33	18

		A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E
Question 15	P	3	13	4	11	1	32	9	42	12	34	3
	F	0	0	2	7	2	11	0	0	18	64	18
	T	3	13	6	18	3	43	7	30	14	42	7
Question 16	P	8	12	6	6	0	32	25	37	19	19	0
	F	1	1	5	3	0	10(1)	9	9	46	27	0(9)
	T	9	13	11	9	0	42(1)	21	30	26	21	0(2)
Question 17	P	11	9	7	2	3	32	35	28	22	6	9
	F	4	5	2	0	0	11	36	46	18	0	0
	T	15	14	9	2	3	43	35	32	21	5	7
Question 18	P	10	16	5	1	0	32	31	50	16	3	0
	F	5	3	1	0	1	10(1)	46	27	9	0	9(9)
	T	15	19	6	1	1	42(1)	35	44	14	2	2(2)
Question 19	P	2	2	6	14	8	32	6	6	19	44	25
	F	0	1	3	3	4	11	0	9	27	27	37
	T	2	3	9	17	12	43	5	7	21	39	28
Question 20	P	1	3	4	4	20	32	3	9	13	13	62
	F	0	1	1	2	7	11	0	9	9	18	64
	T	1	4	5	6	27	43	2	9	12	14	63
Question 21	P	0	2	5	11	13	31(1)	0	6	16	34	41(3)
	F	0	1	4	1	5	11	0	9	36	9	46
	T	0	3	9	12	18	41(1)	0	7	21	28	42(2)
Question 22	P	5	9	6	12	0	32	16	28	19	37	0
	F	2	1	3	3	1	10(1)	18	9	27	27	9(3)
	T	7	10	9	15	1	42(1)	16	23	21	35	2(2)

		A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E
Question 23	P	4	5	12	10	1	32	12	16	38	31	3
	F	1	4	3	3	0	11	9	37	27	27	0
	T	5	9	15	13	1	43	12	21	36	31	2
Question 24	P	10	3	4	9	6	32	32	9	12	28	19
	F	2	0	2	2	4	10(1)	18	0	18	18	36(2)
	T	12	3	6	11	10	42(1)	28	7	14	26	23(2)
Question 25	P	0	0	2	19	10	31(1)	0	0	6	60	31(3)
	F	0	0	0	11	0	11	0	0	0	100	0
	T	0	0	2	30	10	42(1)	0	0	5	70	23(2)
Question 26	P	6	4	7	10	5	32	19	12	22	31	16
	F	2	1	3	4	1	11	18	9	27	37	9
	T	8	5	10	14	6	43	19	12	23	32	14
Question 27	P	0	9	8	13	2	32	0	28	25	41	6
	F	1	0	6	3	1	11	9	0	55	27	9
	T	1	9	14	16	3	43	2	21	33	37	7
Question 28	P	0	0	6	18	8	32	0	0	19	56	25
	F	0	1	1	7	2	11	0	9	9	64	18
	T	0	1	7	25	10	43	0	2	17	58	23
Question 29	P	2	11	11	8	0	32	6	35	34	25	0
	F	3	6	2	0	0	11	27	55	18	0	0
	T	5	17	13	8	0	43	12	39	30	19	0
Question 30	P	1	4	9	14	4	32	3	12	28	44	13
	F	0	2	3	3	3	11	0	18	26	27	27
	T	1	6	12	17	7	43	2	14	28	40	16

		A	B	C	D	E	T	A	B	C	D	E
Question 31	P	15	8	5	2	2	32	47	25	16	6	6
	F	8	1	0	2	0	11	73	9	0	18	0
	T	23	9	5	4	2	43	53	21	12	9	5
Question 32	P	6	15	6	4	1	32	19	47	19	12	3
	F	4	2	2	3	0	11	37	18	18	27	0
	T	10	17	8	7	1	43	23	39	19	17	2
Question 33	P	23	4	3	0	1	31(1)	74	13	10	0	3(3)
	F	8	3	0	0	0	11	73	27	0	0	0
	T	31	7	3	0	1	42(1)	74	17	7	0	2(2)
Question 34	P	11	5	9	4	1	30(2)	34	16	28	13	3
	F	4	0	3	4	0	11	36	0	27	37	0
	T	15	5	12	8	1	41(2)	35	12	28	19	2(4)
Question 35	P	7	5	8	9	3	32	22	16	25	28	9
	F	3	3	3	1	1	11	27	27	28	9	9
	T	10	8	11	10	4	43	23	19	26	23	9
Question 36	P	1	8	13	8	2	32	3	24	41	24	6
	F	1	3	5	2	0	11	9	27	46	18	0
	T	2	11	18	10	2	43	5	26	41	23	5
Question 37	P	3	3	10	15	1	32	9	9	31	47	3
	F	1	2	5	3	0	11	9	18	46	27	0
	T	4	5	15	18	1	43	9	12	35	42	2
Question 38	P	18	5	2	5	2	32	56	16	6	16	6
	F	7	1	1	1	1	11	64	9	9	9	9
	T	25	6	3	6	3	43	58	14	7	14	7

Note: Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de ceux qui n'ont pas répondu à cette question.

D.3 Réponses des Professeurs

TABLEAU VI

REPARTITION DES REPONSES DES PROFESSEURS ET POURCENTAGE CORRESPONDANT

Question							Pourcentage					
	A	B	C	D	E	ABST.	T	A	B	C	D	E	
1	2	5	14	7	1	-	29	7	17	48	24	4	-
2	2	6	10	10	0	1	29	7	21	34	34	0	4
3	3	10	2	14	0	-	29	10	35	7	48	0	-
4	2	9	8	8	1	1	29	7	31	28	28	3	3
5	2	0	3	13	4	7	29	7	0	10	45	14	24
6	1	0	1	7	19	1	29	3	0	2	14	66	4
7	7	11	3	3	1	4	29	24	38	10	10	4	14
8	6	4	4	4	4	7	29	20	14	14	14	14	24
9	1	2	1	15	7	3	29	3	7	3	52	25	10
10	12	11	3	2	1	-	29	11	38	10	7	4	-
11	1	1	2	7	18	-	29	3	3	7	24	63	-
12	0	0	6	10	13	-	29	0	0	21	34	45	-
13	1	13	7	6	0	2	29	3	45	24	21	0	7
14	11	10	4	1	1	2	29	38	35	14	3	3	7
15	0	8	13	5	2	1	29	0	28	45	17	7	3
16	0	1	8	11	4	5	29	0	3	28	38	14	17
17	0	5	9	12	2	1	29	0	17	31	41	7	4
18	0	0	6	13	10	-	29	0	0	21	45	34	-
19	0	2	2	8	17	-	29	0	7	7	28	58	-
20	8	9	6	0	0	6	29	28	31	21	0	0	20
21	15	12	1	0	0	1	29	52	42	3	0	0	3
22	1	0	9	8	10	1	29	3	0	31	28	35	3
23	0	2	7	7	6	7	29	0	7	24	24	21	24
24	0	1	7	10	6	5	29	0	3	24	35	21	17

5.6.E <u>Méthode d'analyse</u>

Le but de cette recherche est de faire le bilan des cinq (5) années d'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. Pour ce faire, l'équipe de recherche a établi une "procédure" en cinq (5) étapes.

E.1 Regrouper les questions aux étudiants, aux parents et aux professeurs en 10 catégories, pour en arriver à établir un parallèle entre les réponses de chacun de ces groupes.

E.2 Faire la description des résultats en terme de pourcentage des réponses. Pour les fins de la discussion, nous avons regroupé les réponses à "A : jamais" et à "B: rarement" pour les considérer comme réponse négative. Nous avons fait de même avec les réponses à "D: souvent" et à "E: toujours", pour les considérer comme réponse positive. Les réponses à "C: moyennement" demeurent neutres.

Un pourcentage égal ou supérieur à 60%, soit du côté positif ou du côté négatif, a été arbitrairement fixé pour être considéré comme le seuil à partir duquel il était possible de parler de tendance nette. Evidemment, plus le pourcentage obtenu à une réponse donnée dépasse le 60%, plus la tendance devient importante.

Lorsque les résultats sont trop faibles pour parler de tendance, ou encore lorsque les résultats sont trop partagés, les groupes étaient divisés. Ainsi. l'échantillon d'étudiants était séparé entre étudiants légalement aveugles (écriture braille) et étudiants demi-voyants (écriture noire). Quant aux Parents, on distinguait les parents naturels des foyers d'accueil. Il devenait ainsi possible de vérifier si les sous-groupes répondaient différemment.

L'échantillonnage des professeurs ne nous permettait pas cette procédure. Certes au départ des sous-groupes étaient constitués (cf. Annexe 6). Mais le taux de réponses ayant été d'environ 50%, le nombre de professeurs à l'intérieur de certains sous-groupes étaient si faible qu'il devenait impossible de parler de tendance et de tirer quelque conclusion. L'équipe de recherche a donc décidé de considérer ce groupe globalement.

E.3 Etablir des liens à l'intérieur des catégories et entre les catégories pour faire ressortir les éléments importants.

E.4 Avec l'équipe de recherche composée de professeurs oeuvrant depuis plusieurs années au niveau des handicapés visuels et qui ont vécu l'intégration à la polyvalente de Charlesbourg, confronter les réponses et les tendances obtenues avec leur vécu. Cette étape permettra de constater les difficultés vécues dans l'intégration.

E.5 Dégager des recommandations ainsi que proposer des orientations de recherche. Enfin, nous nous proposons de tirer des conclusions sur le modèle d'intervention qui existe depuis cinq (5) ans à la polyvalente de Charlesbourg.

E.1 <u>Regroupement des questions des élèves, des parents et des professeurs en 10 catégories, en mettant en parallèle les réponses de chacun des groupes.</u>

Le tableau VII nous donne pour chacun des questionnaires le numéro des questions pour chacune des catégories. Notez que pour le questionnaire aux étudiants, ce sont les numéros entre parenthèses qui correspondent aux numéros du questionnaire final, tandis que l'autre correspond à l'item.

TABLEAU VII

Catégorie	Questionnaire aux étudiants n: item entre (): question	Questionnaire aux parents no de question	Questionnaire aux professeurs
A: Relations avec les pairs	8(2,16); 4(4,18); 3(6,20); 37(91,59); 15(83,98); 44(38,63); 48(44,90); 18(46,66); 19(62,75).	1, 2, 7, 8, 10, 12, 15, 16, 19, 22, 23.	4, 5, 9, 15, 17, 21
B: Relations familiales	2(12,17); 7(7,19); 1(5, 9); 5(3,10).	3, 4, 5, 11, 13, 14, 18, 21.	
C: Déplacement	6(14,22); 36(35,94); 43(79-99); 45(58,89); 46(50-70); 47(23,55); 49(80-28); 42(34-96).	4, 9, 17, 20.	7, 6
D: Utilisation des appareils	38(32,57,78,87); 39(24,61); 40(63,65).	24	20, 14, 13(?)
E: Activités sociales	10(1,15); 9(8,13); 11(21,11).	25 à 38	

Catégorie	Questionnaire aux étudiants n: item entre (): question	Questionnaire aux parents no de question	Questionnaire aux professeurs
F: Relations aux profs	12(52,81);13(31,93); 14(56,41).		1, 2, 18
G: Travail scolaire avec les pairs	16(26,76);17(30,72); 23(68,95)		3, 10(?), 16
H: Utilisation du matériel pédagogique	41(86,45);29(40,64); 21(47,33);22(42,37).		24
I: Equité	20(54,97),24(25,49); 25(42,92);26(84,100); 28(69,88);30(36,27); 31(74,82);32(29,71); 27(51,77).		8, 11, 12, 19, 22
J: Centre de ressource et bibliothèque	33(39,85);34(48,60); 35(67,78).		23

E.2 Description des résultats.

Le tableau VII nous donne la répartition des questions dans les 10 catégories. Dans cette partie, nous allons énumérer les pourcentages obtenus à partir des résultats contenus au tableau V, pour ensuite les décrire en détail.

TABLEAU VIII

Pourcentage obtenu à chacune des questions et ce, par catégorie.

Notes: - Le numéro de la question correspond au questionnaire final. (Voir annexes III, IV, V.)
- Le chiffre entre parenthèses indique le pourcentage de gens qui n'ont pas répondu.

A) Relations avec les pairs.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

		A	B	C	D	E
Item 3:						
	6:	6	3	21	27	43
	20:	9	12	15	18	46
Item 4:						
	4:	15	30	33	45	6
	18:	9	27	43	15	6
Item 8:						
	2:	0	3	9	44	44
	16:	47	31	16	3	3
Item 15:						
	83:	3	12	18	49	18
	98:	3	9	18	53	27
Item 18:						
	46:	6	10	16	34	34
	66:	6	21	34	27	12
Item 19:						
	62:	30	40	18	9	3
	75:	33	49	9	3	6
Item 37:						
	59:	3	10	43	31	13
	91:	22	37	16	22	3

		A	B	C	D	E
Item 44:						
	38:	6	15	27	28	24
	63:	3	19	31	34	13
Item 48:						
	44:	6	31	30	18	15
	90:	0	15	30	43	12

2 - Pourcentage obtenu par les parents.

	A	B	C	D	E
no 1:	2	23	42	30	3
2:	12	40	21	18	9
7:	7	19	23	44	7
8:	9	21	23	35	12
10:	16	16	47	12	7
15:	17	30	14	42	7
16:	21	30	26	21	0
19:	5	7	21	39	28
22:	16	23	21	35	2
23:	12	21	36	31	2

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

	A	B	C	D	E	
no 4:	7	31	28	28	3	(3)
9:	3	7	3	52	25	(10)
5:	7	0	10	45	14	(24)
17:	0	17	31	41	7	(4)
21:	52	42	3	0	0	(3)

B) Relations familiales.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

		A	B	C	D	E
Item 1:						
	5:	0	3	6	24	67
	9:	43	27	9	12	9
Item 2:						
	12:	0	3	6	19	72
	17:	0	3	6	12	79
Item 5:						
	3:	3	0	9	6	82
	10:	13	3	3	13	68

	A	B	C	D	E
Item 7:					
7:	3	6	30	37	24
19:	3	6	18	12	61

2 - Pourcentage obtenu par les parents.

	A	B	C	D	E	
no 3:	7	12	28	39	14	
5:	7	19	43	31	0	
6:	0	2	17	35	46	
11:	12	32	21	28	7	
13:	53	33	12	2	0	
14:	12	2	35	33	18	
18:	35	44	14	2	2	(2)
21:	0	7	21	28	42	(2)

C) Déplacements.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

	A	B	C	D	E
Item 6:					
14:	31	22	22	19	6
22:	6	18	18	27	31
Item 36:					
35:	26	13	19	10	32
94:	19	9	9	9	53
Item 42:					
34:	69	16	6	3	6
96:	82	6	3	6	3
Item 43:					
79:	100	0	0	0	0
99:	94	6	0	0	0
Item 45:					
58:	3	6	3	0	88
89:	82	9	6	3	0
Item 46:					
50:	70	18	9	0	3
70:	76	9	9	3	3

		A	B	C	D	E
Item 47:						
	23:	23	0	3	6	88
	55:	3	0	0	12	85
Item 49:						
	80:	76	9	3	0	12
	28:	6	3	10	13	68

2 - Pourcentage obtenu par les parents.

	A	B	C	D	E
no 4:	0	0	0	0	100
9:	9	9	7	40	35
17:	35	32	21	5	7
20:	2	9	12	14	63

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

	A	B	C	D	E	
no 6:	3	0	3	14	66	(4)
7:	24	38	10	10	4	(14)

D) Utilisation des appareils.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

		A	B	C	D	E
Item 38:						
	32:	88	6	3	0	3
	57:	61	0	6	12	21
	73:	73	12	0	9	6
	87:	52	16	10	3	19
Item 39:						
	24:	61	24	0	9	6
	61:	52	17	10	14	7
Item 40:						
	53:	0	7	32	26	35
	65:	55	18	15	12	0

2 - Pourcentage obtenu par les parents.

	A	B	C	D	E	
no 24:	28	17	14	26	23	(2)

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

	A	B	C	D	E	
no 13:	3	45	24	21	0	(7)
14:	38	35	14	3	3	(7)
20:	28	31	21	0	0	(20)

E) Activités sociales.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

	A	B	C	D	E
Item 9:					
8:	6	15	15	34	30
13:	6	12	24	43	15
Item 10:					
1:	0	12	36	40	12
15:	12	27	28	24	9
Item 11:					
11:	6	6	36	43	9
21:	12	18	40	24	6

2 - Pourcentage obtenu par les parents.

	A	B	C	D	E	
no 25:	0	0	5	70	23	
26:	19	12	23	32	14	
27:	2	21	33	37	7	
28:	0	2	17	58	23	
29:	12	39	30	19	0	
30:	2	14	28	40	16	
31:	53	21	12	9	5	
32:	23	39	19	17	1	
33:	74	17	7	0	2	(2)
34:	37	12	29	19	2	
35:	23	19	26	23	9	
36:	5	26	41	23	5	
37:	9	12	35	42	2	
38:	58	14	7	14	7	

F) *Relations aux professeurs.*

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

	A	B	C	D	E
Item 12:					
52:	9	18	27	31	15
81:	24	52	15	9	0
Item 13:					
31:	6	13	56	25	0
93:	6	18	31	33	12
Item 14:					
41:	9	6	25	28	32
56:	15	37	27	12	9

3 - Pourcentabe obtenu par les professeurs.

no 1:	7	17	48	24	4	
2:	7	21	34	34	9	(4)
18:	0	0	21	45	34	

G) *Travail scolaire avec les pairs.*

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

	A	B	C	D	E
Item 16:					
26:	9	18	9	40	24
76:	33	43	9	6	9
Item 17:					
30:	0	6	10	35	49
72:	34	21	12	27	6
Item 23:					
68:	85	9	0	3	3
95:	91	6	0	0	3

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

no 3:	10	35	7	48	0	
10:	41	38	7	7	4	(10)
16:	0	3	28	38	14	(17)

H) Utilisation du matériel pédagogique.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

		A	B	C	D	E
Item 21:						
	33:	13	6	6	31	44
	47:	18	30	31	21	0
Item 22:						
	37:	3	6	9	27	55
	42:	0	6	18	24	52
Item 29:						
	40:	6	6	15	12	61
	64:	26	26	6	19	23
Item 41:						
	45:	40	18	6	21	15
	86:	15	9	27	9	40

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

no 24:	0	3	24	35	21	(17)

I) Equité.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

		A	B	C	D	E
Item 20:						
	54:	40	33	15	6	6
	97:	67	27	3	0	3
Item 24:						
	25:	15	31	24	18	12
	49:	36	40	12	9	3
Item 25:						
	63:	73	6	6	6	9
	92:	0	0	3	21	76
Item 26:						
	84:	0	0	3	6	91
	100:	3	0	0	9	88

	A	B	C	D	E
Item 27:					
51:	61	24	6	3	6
77:	3	9	3	12	73
Item 28:					
69:	0	0	0	15	85
88:	49	24	9	12	6
Item 30:					
27:	40	27	9	21	3
36:	0	6	9	27	55
Item 31:					
74:	55	24	3	15	3
82:	56	19	16	6	3
Item 32:					
29:	66	19	6	6	3
31:	27	18	15	28	12

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

no 8:	20	14	14	14	14	(24)
11:	3	3	7	24	63	
12:	0	0	21	34	45	
19:	0	7	7	28	58	
22:	3	0	31	28	35	(3)

J) Centre de ressource.

1 - Pourcentage obtenu par les étudiants.

	A	B	C	D	E
Item 33:					
39:	21	24	25	15	15
85:	36	12	9	34	9
Item 34:					
48:	18	6	28	27	21
60:	9	9	13	35	34
Item 35:					
67:	43	27	12	9	9
78:	3	0	46	12	39

3 - Pourcentage obtenu par les professeurs.

no 23:	0	7	24	24	21	(24)

Maintenant, nous allons reprendre chacune des catégories de réponses et décrire le résultat de chacune des questions. Noter que pour fin d'analyse, les réponses A et B sont regroupées, ainsi que C et D (voir méthode d'analyse). Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages obtenus en regroupant les questions.

Pour le questionnaire aux étudiants, nous n'avons pas inclus tous les pourcentages pour les aveugles, les demi-voyants, ceux à l'intérieur de la polyvalente ou à l'extérieur. Les pourcentages cités ont été calculés pour certaines questions et réfèrent au tableau IV.

A) Relations avec les pairs.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Dans le questionnaire aux étudiants, il y a 18 questions qui traitent plus directement des relations avec les pairs.

Les handicapés visuels disent avoir des amis voyants dans une bonne proportion (70: 64%). Ils disent bien s'entendre avec le voisinage (88%) et ne se sentent pas exclus par le groupe (78%).

Pour ce qui est d'aller visiter les handicapés visuels ou en recevoir chez eux, il n'y a pas de tendance significative ni d'un côté, ni de l'autre, même en départageant les aveugles des demi-voyants.

Les handicapés visuels nous répondent qu'ils dialoguent avec les voyants en classe (80%) et que ceux-ci discutent avec eux (67%). Les handicapés visuels nous disent qu'ils s'assoient près des voyants en classe (68%), tandis que s'il y a plus d'un handicapé visuel en classe, il n'y a pas de tendance: ils sont partagés quant au choix de la place (soit près d'un handicapé visuel ou d'un voyant). Pendant les répits, 52% des handicapés visuels nous disent échanger avec les voyants et 47% nous disent que les voyants discutent avec eux.

Pour le dîner à la cafétéria, il n'y a pas de tendance à savoir s'ils s'assoient près des voyants, tandis que 55% nous disent se placer avec des handicapés visuels.

En classe, il ne semble pas que leur handicap soit une entrave aux activités de la classe (70%) et les voyants ne font pas allusion à leur handicap en classe (82%).

Pour les journées d'activités, il n'y a pas de tendance à savoir s'ils s'inscrivent avec des handicapés visuels, tandis qu'une majorité (59%) ne participe pas à des activités para-scolaires avec des voyants.

Chez les aveugles, il y aurait une plus grande tendance à s'inscrire avec des handicapés visuels lors des activités para-scolaires (66% vs 33% pour les demi-voyants).

2 - *Questionnaire aux Parents.*

Parmi les dix (10) questions qui portaient directement sur les relations avec les pairs, il n'y a pas beaucoup de tendance, ni d'un côté ni de l'autre, les réponses se distribuant normalement.

Il semblerait cependant, d'après les Parents, que les handicapés visuels s'imposent peu auprès des autres (53%).

Selon les Parents, ils ont des amis voyants (62%) et aiment les recevoir à la maison (51%).

Pour ce qui est de rester à la maison, aimer sortir seul ou avec des amis, avoir des amis dans l'entourage ou des amis handicapés visuels, aimer avoir des activités hors de la famille et aimer se retrouver seul à la maison, il n'y a pas de tendance nette.

En comparant les réponses des foyers d'accueil et celles des parents, il y a trois (3) questions où les tendances sont différentes.

Pour la question d'aimer rester à la maison, les handidapés visuels en foyer sembleraient aimer plus rester à la maison que chez les parents.

A la question 15, qui parle des amis handicapés visuels, les parents nous répondent à 51% qu'ils n'en n'ont pas, tandis que 82% des foyers nous disent que les handicapés visuels ont des amis handicapés visuels contre seulement 35% des parents.

Il semblerait que les handicapés visuels en foyer d'accueil auraient plus tendance à s'imposer auprès de leurs amis dans les foyers que chez les parents. En effet, 62% des parents nous disent que les handicapés visuels ne s'imposent pas contre seulement 20% chez les foyers.

3 - *Questionnaire aux professeurs.*

Cinq (5) questions traitent de cet aspect.

Les professeurs nous disent qu'en grande majorité (77%), les handicapés visuels ont tendance a se regrouper ensemble lors des répits et les 3/4 nous disent qu'ils se regroupent aussi ensemble en classe.

Presque la totalité (94%) des professeurs nous disent que les voyants ne font pas allusion au handicap en classe.

48% des professeurs considèrent les handicapés visuels comme sociables, tandis que pour ce qui est des discussions en classe, les professeurs sont partagés sur l'implication des handicapés visuels.

B) Relations familiales.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Six (6) questions étaient posées aux étudiants en rapport avec les relations familiales. Par leurs réponses, les handicapés visuels nous disent participer aux activités de la famille (91%), affirment se sentir à l'aise dans leur famille (91%) et disent ne pas s'isoler des autres (70%). Quant à leurs relations avec leurs parents, 61% d'entre eux disent dialoguer avec leurs parents et 73% défendent leur point de vue face à eux.

2 - Questionnaire aux Parents.

Sur cet aspect, les Parents ont répondu à six (6) questions. Si, dans leurs réponses, on peut noter une légère tendance (53%) pour dire que les handicapés visuels aiment sortir seul, il est difficile de dégager une tendance quand on leur demande si les handicapés visuels sortent avec eux. Toutefois, les parents (41%) plus que les foyers d'accueil (9%) nous disent qu'effectivement, les handicapés visuels sortent avec eux. On ne parle pas du conflit avec les autres enfants (88%) et on tend à dire que les handicapés visuels participent aux activités communes à la famille (58%). Ils nous disent que leur enfant handicapé visuel défend son opinion face à eux (72%). Quant au travail scolaire à la maison, il semble que les handicapés visuels ne demandent pas l'aide des autres (82%).

C) Déplacements.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Dans le questionnaire aux étudiants, il y a 16 questions se rapportant à l'aspect déplacements. Les réponses des étudiants aux questions touchant le transport à l'extérieur ne permettent pas en première analyse de tirer des tendances précises. Ainsi il est difficile de dire si dans le groupe global, on demande aux parents de fournir un transport pour les activités extérieures, même si 58% des étudiants affirment se rendre seul à leurs activités extérieures. Cependant, en départageant les demi-voyants des aveugles, il devient clair que les demi-voyants (63%) ne demandent pas l'aide des parents alors que 66% des aveugles disent solliciter cette aide.

Quant au transport scolaire, on pourrait noter une tendance (62%) surtout du côté des demi-voyants (74%) contre 48% pour les aveugles, à affirmer vouloir prendre le transport régulier s'ils en avaient la possibilité.

D'après les résultats aux aspects des déplacements à l'intérieur de l'école, il semble que les étudiants handicapés visuels n'éprouvent pas de difficultés majeures. Ainsi, le transport des appareils(85%, 88%) de même que le temps nécessaire pour se déplacer d'un local à l'autre (91%, 88%) ne causent pas de retard. De plus, on avance à près de 97% être capable de retrouver n'importe lequel local dans l'école. La géographie interne de l'école paraît donc très bien assimilée, au point où on ne demande jamais l'aide d'un voyant pour se déplacer (100%).

Et les étudiants interrogés nous disent qu'il en est de même pour la situation géographique de l'école. En effet, la situation de l'école ne crée pas de difficultés dans les déplacements (88%) et il parait facile de se rendre seul de la maison à l'école (88%) et de l'école à la maison (81%).

2 - Questionnaires aux Parents.

En réponse aux quatre (4) questions qu'on leur posait, les Parents sont d'accord pour dire que les handicapés visuels se déplacent seuls dans la maison (100%) et à l'extérieur de la maison (77%). Selon eux, les handicapés visuels prennent l'autobus (75%) pour se déplacer. Et il semble bien que les parents (67%), particulièrement ceux des foyers d'accueil (82%), ne sont pas sollicités par les handicapés visuels pour se déplacer.

3 - Questionnaire aux professeurs.

Les professeurs ont répondu à deux (2) questions sur cet aspect. Ils nous confirment (78%) le fait que les handicapés visuels ne sont pas particulièrement en retard au cours. D'autre part, 62% d'entre eux avancent que les handicapés visuels se déplacent sans l'aide des voyants.

D) Utilisation des appareils.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Pour ce qui est de l'utilisation des appareils, les aveugles utilisent la machine à écrire braille (8/9) et le magnétophone plus que les demi-voyants (33% vs 8%). La loupe n'est utilisée que par les demi-voyants par à peu près 33% d'entre eux. La calculatrice parlante n'est à peu près pas employée (94%).

Les appareils qu'utilisent les handicapés visuels ne semblent pas déranger les pairs (69%) et des handicapés visuels nous disent qu'ils n'entendent pas de remarque lorsqu'ils utilisent ces appareils en classe (85%).

Les handicapés visuels nous déclarent que leurs appareils leur permettent de fonctionner aussi bien que les voyants (61%), tandis que 73% nous disent qu'ils ne sont pas défavorisés par l'utilisation de leurs appareils.

2 - Questionnaire aux Parents.

50% des Parents et foyers nourriciers nous disent que les handicapés visuels utilisent leurs appareils à la maison.

3 - Questionnaire aux professeurs.

Les professeurs nous disent que les appareils ne dérangent pas les autres en classe (68%) et les 3/4 des professeurs qui ont répondu nous disent que les handicapés visuels n'hésitent pas à utiliser leurs appareils techniques en classe.

Pour ce qui est de la tendance des handicapés visuels à camoufler leurs difficultés, les professeurs sont partagés: 48% nous disent que non contre 21% oui.

E) Activités sociales.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Les étudiants handicapés visuels étaient d'abord questionnés sur leurs activités sportives. 64% nous disent faire du sport ailleurs qu'à l'école: il faut prendre note que ce rapport est nettement orienté par une proportion importante (80%) des demi-voyants. Ainsi, seulement 22% des aveugles nous disent faire des activités sportives autres qu'à l'école.

Lorsqu'on leur demande s'ils passent leurs loisirs ou leurs moments libres à des activités d'écoute (télé, musique, etc.), les réponses sont partagées: sur les deux (2) questions portant sur cet aspect, on obtient des proportions de 52% et de 33% des étudiants qui disent faire de l'écoute pendant leurs loisirs. Cependant, les aveugles semblent plus constants quant à leurs activités d'écoute (55%, 44% à ces mêmes questions). Ainsi, on pourrait constater une tendance plus notable des activités d'écoute chez les aveugles que chez les demi-voyants.

Quant aux soirées divertissantes, les réponses sont également diversifiées. Toutefois, les demi-voyants semblent plus portés à sortir de la maison pour se distraire (62%) que les aveugles (22%).

3 - Questionnaire aux Parents.

Les parents notent que les handicapés visuels font beaucoup d'activités d'écoute (musique 95%, télé-radio 87%) et ne font pas particulièrement de sports. (non: 31%, oui: 46%). De plus, dans la liste d'activités qui leur était présentée, les avis des parents étaient très partagés: les réponses les plus catégoriques nous suggèrent que les handicapés visuels font beaucoup d'écoute d'une part, mais que d'autre part, ne font pas de musique (instrument, chant 72%), ni de patin à roulettes (91%), et ne travaillent pas à temps partiel (74%). Les réponses aux autres activités ne nous permettent pas de déceler des tendances importantes. Il est intéressant de noter que les parents et ceux des foyers d'accueil répondent, règle générale, aux questions portant sur les activités sociales dans la même proportion.

F) *Relations aux professeurs.*

1 - Questionnaire aux étudiants.

Pour ce qui est des relations aux professeurs, les handicapés visuels sont partagés pour ce qui est de parler au professeur avant le début des cours, tandis que 76% nous disent que le professeur ne leur parle pas avant ou après les cours.

Les professeurs ne semblent pas non plus poser des questions plus particulièrement aux handicapés visuels, vu que la majorité des handicapés visuels nous répondent de façon moyenne.

Une différence intéressante apparaît lorsqu'on compare les résultats obtenus par les aveugles et les demi-voyants pour ce qui est de poser des questions aux professeurs en classe. En effet, 55% des aveugles nous disent poser des questions contre seulement 8% des demi-voyants. Ces derniers dans 63% des cas nous disent ne pas poser de questions.

Lorsqu'on demande s'ils interrogent le professeur sur des sujets non compris, 60% des handicapés visuels nous disent que oui.

2 - Questionnaire aux professeurs.

Dans le questionnaire aux professeurs, nous demandions si les handicapés visuels posaient des questions et si eux les interrogeaient: on ne peut rien conclure du fait que les réponses se distribuent.

Cependant, les professeurs considèrent les handicapés visuels comme des gens accessibles (79%).

G) *Travail scolaire avec les pairs.*

1 - Questionnaire aux étudiants.

Les réponses des étudiants nous suggèrent d'abord que les handicapés visuels travaillent dans des équipes de voyants (64%) et ne se joignent pas à d'autres handicapés visuels pour travailler (76%). Lors de ces travaux en équipe, les handicapés visuels disent accepter des responsabilités (84%). Cependant, ils semblent peu enclins (55%) à diriger une équipe de travail composée de voyants: cette tendance est plus nette chez les aveugles (77%) alors que c'est partagé chez les demi-voyants (46% vs 38%).

Enfin, les handicapés visuels ne réclament pas l'aide des voyants pour prendre des notes en classe (94%), ni pour faire effectuer leurs travaux (97%).

2 - Questionnaire aux professeurs.

Les professeurs devaient répondre à trois (3) questions sur cet aspect. Ils notent d'abord une tendance (52%) des handicapés visuels à accepter l'aide des voyants s'ils éprouvent de la difficulté à lire. Quant à la participation des handicapés visuels aux travaux de groupe, les réponses des professeurs sont trop opposées (A + B: 45%, D + E: 48%) pour en tirer quelque conclusion. Enfin, 79% des professeurs disent que les handicapés visuels ne sont pas des leaders dans la classe.

H) Utilisation du matériel pédagogique.

1 - Questionnaire aux étudiants.

Dans le questionnaire aux étudiants, ces derniers nous disent que les professeurs acceptent de leur expliquer ce qu'ils écrivent au tableau (75%). Pour ce qui est de l'utilisation de méthodes visuelles par le professeur, 48% des handicapés visuels nous disent que cela ne leur cause pas de difficultés.

Les handicapés visuels prennent des notes en classe (82%) et ont le temps requis pour les prendre (76%). Les documents qu'ils reçoivent ont le même contenu que ceux des voyants (73%).

A la question où on demande si les documents sont adaptés pour tenir compte du handicap, 52% nous disent non, et 42% nous disent oui. En comparant les étudiants aveugles et les demi-voyants, ces derniers nous disent qu'ils ne sont pas adaptés dans 55% des cas. Les aveugles nous disent qu'ils sont adaptés et ce, aussi pour 55% des cas. En comparant les étudiants encore à la polyvalente et ceux qui en sont partis, et ce, malgré le faible échantioonnnage, ces derniers nous disent qu'ils ne sont pas adaptés dans une plus grande proportion (63% extérieur vs 40% intérieur), et en particulier, les deux (2) étudiants aveugles extérieurs. 51% des élèves encore à la polyvalente nous disent qu'ils sont adaptés. De ce 51%, il y a une majorité d'étudiants aveugles (5/7).

Aux questions 45 et 86 où on demande si les travaux, exercices arrivent en retard, les réponses sont partagées, avec une tendance pour dire qu'ils arrivent en temps (58 et 49).

En comparant les aveugles et les demi-voyants, on se rend compte que la grande majorité des aveugles (77%) nous disent que les travaux arrivent en retard, ce qui fait que la grande majorité des demi-voyants (79%) nous disent qu'ils arrivent à temps.

2 - Questionnaire aux professeurs.

Les professeurs nous disent que les handicapés visuels suivent le même rythme que le reste de la classe (56%), même si la tendance n'est pas très forte.

I) *Équité.*

1 - *Questionnaire aux étudiants.*

Les questions regroupées sous l'item "équité" cherchaient à savoir si les handicapés visuels étaient "traités" différemment des autres par les professeurs.

Ainsi, les handicapés visuels nous ont répondu qu'ils n'avaient jamais de traitement de faveur en classe (77%), qu'ils avaient les mêmes activités en classe que les voyants (94%). Selon eux, ils feraient les mêmes travaux et examens que les voyants (78%, 97%) avec les mêmes barèmes de correction (97%). Pour ces travaux, ils nous disent que le professeur a les mêmes exigences pour eux que pour les voyants (82%) et que dans leurs cours, ils couvrent la même matière que les voyants (79%) sans éliminer de portion de matières (75%). Et quand il y a utilisation de film ou de diaporama en classe, les handicapés visuels sont d'accord (85%) pour dire qu'ils participent comme les voyants aux mêmes activités.

Ils affirment tous (100%) être soumis aux mêmes règlements que les voyants. Ils nous disent remplir peu souvent des billets de retard (73). Même si une bonne proportion (76) des handicapés visuels répondent qu'ils remettent rarement leurs travaux en retard, ils semblent partagés quant à la permission que le professeur leur donne de remettre leurs travaux après les autres (A + B: 46, D + E: 30). Si on partage le groupe en demi-voyants et en aveugles, 77% des aveugles interrogés affirment que leur professeur leur permet de remettre leurs travaux après les autres, alors que seulement 13% des demi-voyants font cette même affirmation.

Enfin, même si 85% des handicapés visuels interrogés nous disent qu'il ne leur arrive jamais de suggérer au professeur un travail de rechange en raison de leur condition, 40% d'entre eux (contre 45%) affirment prendre l'initiative d'offrir un autre type de travail au professeur lorsqu'ils ne peuvent pas exécuter le même travail qu'un voyant.

2 - *Questionnaire aux professeurs.*

Quant à eux, les professeurs soutiennent (79%) qu'ils ont les mêmes exigences pour les handicapés visuels que pour les voyants, et que les handicapés visuels ont les mêmes travaux que les voyants (87%, 90%). De plus, les réponses des professeurs nous laissent entrevoir une tendance (63%) à la même participation des handicapés visuels que les voyants aux activités de la classe qui requièrent l'utilisation du tableau ou de matériel audio-visuel.

Enfin, lorsqu'on les interroge sur la remise de billets de retard par les handicapés visuels, les avis des professeurs sont trop largement répartis pour en tirer quelque tendance.

J) <u>Centre de ressources et bibliothèque.</u>

1 - Questionnaire aux étudiants.

Pour une description détaillée du centre de ressources, référez à 5.3 et Annexe II.

Pour ce qui est de l'emploi du temps à la bibliothèque, les handicapés visuels sont partagés à savoir s'ils perdent leur temps ou pas.

Pour chercher un livre à la bibliothèque, les demi-voyants (60%) plus que les aveugles reçoivent l'aide de quelqu'un.

Les handicapés visuels pour une bonne part (69%) nous disent que le centre de ressources fournit le support nécessaire au travail académique.

Près de la moitié (48%) nous disent pouvoir faire leurs travaux scolaires sans avoir recours au centre de ressources. Ce groupe est surtout constitué de demi-voyants (60%) car seulement 22% des aveugles nous disent pouvoir s'en passer contre 44% qui en sont incapables.

Une majorité (70%) nous disent qu'ils n'aiment pas mieux aller au centre de ressources pour faire leurs travaux plutôt que de rester en classe; 51% d'entre eux aimeraient mieux rester en classe plutôt que d'aller au centre de ressources.

2 - Questionnaire aux professeurs.

Les professeurs pour une large part (45% / 76%) nous disent que le matériel adapté parvient à temps aux handicapés visuels.

E.3 Analyse des résultats.

Nous allons maintenant comparer les réponses des étudiants avec celles des parents et des professeurs et voir dans quelle mesure elles se complètent ou s'opposent.

A) Relations avec les pairs.

Les handicapés visuels nous disent bien s'entendre avec les voyants, qu'ils ont des amis voyants, et ne sont pas exclus par le groupe, tandis que dans les réponses des parents, rien ne confirme, ni contredit ces affirmations.

Il semble y avoir des différences entre les handicapés visuels lorsqu'ils sont en foyer nourricier ou chez leurs parents. En effet, les handicapés visuels en foyer aimeraient mieux rester dans la maison que lorsqu'ils sont chez leurs parents. Ils auraient plus d'amis handicapés visuels et s'imposeraient plus auprès de leurs amis en général. Etant donné que lorsqu'ils étudient à la polyvalente, ils ont plus d'occasions de côtoyer des handicapés visuels, il est normal qu'ils les fréquentent plus. Cependant, on peut déduire qu'ils se sentent plus à l'aise avec les handicapés visuels qu'avec des voyants.

En classe, les handicapés visuels nous disent qu'ils échangent avec les voyants, qu'ils s'assoient près d'eux en classe et que durant les répits, ils discutent avec les voyants.

Lorsqu'ils sont plus d'un handicapé visuel en classe, ils ne disent pas de façon précise, s'ils se regroupent ensemble. Par contre, selon les professeurs, il semble que les handicapés visuels se regroupent beaucoup ensemble, que ce soit lors des répits ou des périodes de classe. Il y a nette contradiction entre les deux (2) groupes.

Leur handicap ne semble pas une entrave aux activités de la classe et les voyants n'y font pas allusion. Ceci est confirmé par les professeurs.

A la cafétéria, les handicapés visuels ont tendance à se regrouper ensemble.

Les handicapés visuels participent peu aux journées d'activités et lorsque les aveugles s'inscrivent à des activités para-scolaires, c'est avec des handicapés visuels.

B) *Relations familiales.*

Les réponses des étudiants nous portent à croire qu'ils sont très présents à leur famille, en particulier dans les activités de la famille, et qu'ils s'y sentent à l'aise. Les parents vont dans le même sens, mais atténuent considérablement le taux de participation aux activités de la famille. On semble également parler de peu de conflits avec les autres enfants. Quant à savoir si les handicapés visuels sortent avec leurs parents, aucune tendance ne se dessine. Toutefois, il est clair que les parents ont beaucoup plus de sorties avec leurs enfants que les foyers d'accueil.

Dans sa famille, le handicapé visuel semble défendre son point de vue auprès de ses parents. Sur ce point, les réponses des parents corroborent celles des élèves.

Quant au travail scolaire à la maison, les parents affirment que les étudiants handicapés visuels ne demandent pas l'aide des autres pour le faire.

C) *Déplacements.*

La capacité de se déplacer est un facteur important de l'autonomie du handicapé visuel. C'est pourquoi les questionnaires contenaient plusieurs questions sur cet aspect.

A la maison, les parents affirment que les déplacements ne posent pas de problème. Il en est de même à l'extérieur de la maison. Pour se rendre à une activité, selon les parents, les étudiants prennent l'autobus, sans solliciter leur aide pour aller les reconduire. C'est également ce que disent les demi-voyants, alors qu'une bonne proportion des aveugles avouent solliciter l'aide des parents pour leur transport à l'extérieur.

Pour se rendre à l'école, la situation géographique de l'école n'est pas une source de problème, aux dires des étudiants interrogés. Il paraît facile de se rendre seul de la maison à l'école, et de l'école à la maison. Présentement, les handicapés visuels fréquentant la polyvalente de Charlesbourg jouissent d'un système de transport scolaire distinct de celui des étudiants réguliers. Si les aveugles semblent vouloir conserver ce système, les demi-voyants manifestent le désir de prendre le transport régulier si cela était possible.

Les déplacements à l'intérieur de l'école semblent également faciles. Les étudiants prétendent se déplacer facilement dans l'école, sans jamais demander l'aide d'un voyant. On affirme même pouvoir retrouver un local quelconque dans l'école. Cependant, les professeurs atténuent ces affirmations. Certes, les handicapés visuels se déplacent sans l'aide des voyants, mais pas de façon absolue, comme le prétendent les étudiants.

Toutefois, les professeurs s'accordent à dire que les étudiants handicapés visuels ne sont pas en retard au début des cours. Pour les handicapés visuels, il semble donc que ni le matériel à transporter, ni la distance entre les locaux ne les incommodent au point de leur causer du retard dans leurs déplacements.

D) Utilisation des appareils (supports techniques).

Les handicapés visuels se disent satisfaits de leurs appareils. Ils leur permettent de fonctionner aussi bien que les voyants et n'entendent pas de remarques lorsqu'ils les utilisent. Les parents et les professeurs confirment le fait qu'ils utilisent ces appareils.

Même si le pourcentage est peu élevé (21%), il y aurait certains handicapés visuels qui camoufleraient leurs difficultés en classe. Cela demanderait un examen plus approfondi pour pouvoir tirer des conclusions certaines.

E) Activités sociales.

Lorsqu'il est question d'activités sociales, il paraît important de distinguer les réponses des aveugles de celles des demi-voyants. De plus, la comparaison avec la perception des parents est intéressante.

Par exemple, les étudiants en général nous disent faire des activités sportives. Toutefois, ce sont surtout les demi-voyants qui semblent faire du sport, beaucoup plus que les aveugles. Cependant, moins de la moitié des Parents interrogés répondent que leur enfant handicapé visuel fait du sport.

D'autre part, les Parents affirment presque catégoriquement que leur enfant fait des activités d'écoute (musique, télé, radio, etc.). Or, les étudiants sont partagés sur cette question. En fait, ce sont surtout les aveugles qui démontrent une certaine tendance aux activités d'écoute.

Enfin, quant aux sorties à l'extérieur, les demi-voyants semblent plus portés que les aveugles à sortir de la maison pour se distraire. Sur cet aspect, les réponses des parents sont partagées.

F) *Relations aux professeurs.*

D'après les handicapés visuels, il semble que le professeur a peu de relations avec eux avant ou après les cours. Le professeur ne semble pas particulièrement leur poser des questions en classe. Les professeurs sont évasifs sur cette question. Même s'ils considèrent les handicapés visuels comme "accessibles", ils ne semblent pas portés particulièrement vers eux.

Les aveugles posent plus de questions en classe que les demi-voyants lors des explications.

G) *Travail scolaire avec les pairs.*

En classe, les étudiants interrogés nous disent ne pas demander l'aide des voyants pour prendre des notes, ni pour faire effectuer leurs travaux. Cependant, les professeurs ont noté que parfois, les handicapés visuels vont demander l'aide des voyants s'ils ont de la difficulté à lire.

Quant au travail en équipe, les étudiants affirment se joindre à des équipes de voyants plutôt qu'à des équipes composées d'autres handicapés visuels. Au sujet de la participation des handicapés visuels à des équipes de travail, les avis des professeurs sont divisés.

Lors de ces travaux d'équipe, les étudiants prennent des responsabilités, mais ne sont pas portés à diriger ces équipes de voyants. Et cette tendance est beaucoup plus nette chez les aveugles que chez les demi-voyants. Les professeurs avaient déjà constaté ce fait, puisqu'ils émettent l'opinion que les handicapés visuels ne sont pas des leaders dans la classe.

H) *Utilisation du matériel pédagogique.*

L'utilisation de méthodes visuelles ne semblent pas causer de problèmes aux handicapés visuels, puisque la plupart du temps, le professeur accepte de leur expliquer ce qu'il écrit au tableau. Cependant, on a vu que les handicapés visuels posent peu de questions au professeur, en particulier les demi-voyants.

Il y aurait donc une difficulté pour eux à demander des explications, lorsqu'ils ne voient pas. Il est permis de mettre en doute le (43%) des handicapés visuels qui disent ne pas éprouver de difficultés. Les professeurs n'étant pas portés particulièrement vers les handicapés visuels, cela tendrait à confirmer que si les handicapés visuels ne posent pas de questions, lorsqu'ils ne voient pas, le professeur ne leur explique pas.

Concernant le matériel braille, les étudiants nous disent qu'il arrive souvent en retard, ce qui ne semble pas le cas chez les demi-voyants.

Concernant le matériel, il semble y avoir eu amélioration au cours des ans, du fait que les étudiants qui ne sont plus à la polyvalente répondent de façon moins négative.

Selon les handicapés visuels, ils prennent des notes et ont le temps requis pour le faire. Les documents qu'ils reçoivent ont le même contenu que ceux des voyants.

Les professeurs semblent confirmer cela, du fait qu'ils disent que les handicapés visuels suivent le même rythme que le reste de la classe.

I) Equité.

Le but des questions regroupées dans la catégorie "équité" était de vérifier si les étudiants handicapés visuels étaient traités différemment des autres.

Les étudiants sont convaincus qu'ils n'ont aucun traitement de faveur en classe; ils ont les mêmes travaux et examens que les voyants, avec les mêmes barèmes de correction. C'est aussi ce que les professeurs nous disent: mêmes travaux et mêmes exigences pour les étudiants handicapés visuels que pour les autres.

Les étudiants affirment donc tous être soumis aux mêmes règlements que les autres. Ils nous disent remettre rarement un travail en retard, mais ils sont partagés sur la possibilité de remise après les autres. En fait, contrairement aux demi-voyants, les aveugles soutiennent que leurs professeurs leur permettent de remettre un travail après les autres.

Ces deux questions nous donnent des avis partagés sur le contenu des travaux. D'une part, une majorité d'étudiants affirment ne jamais suggérer un travail de rechange au professeur en raison de leur condition. Et d'autre part, près de la moitié d'entre eux nous diront par la suite prendre l'initiative d'offrir un autre type de travail au professeur lorsqu'ils ne peuvent exécuter le même travail qu'un voyant.

Quant à l'aspect pédagogique, les étudiants interrogés soutiennent qu'ils couvrent la mêne matière que les autres dans leurs cours, sans éliminer de portions de matière. Et lors d'utilisation de méthodes visuelles (tableau, film, diaporama) par le professeur, les étudiants interrogés sont presque unanimes pour dire qu'ils participent à ces activités comme les voyants. Les professeurs viennent confirmer, dans une proportion moindre, cette participation des handicapés visuels au même titre que les voyants aux activités de la classe malgré l'utilisation de méthodes visuelles.

J) *Centre de Ressources et bibliothèque.*

Nous nous sommes demandés si les aveugles allaient à la bibliothèque, puisqu'on y trouve aucun livre en braille. Si on ne tient compte que des demi-voyants, ces derniers semblent demander l'aide pour trouver un livre sur les rayons.

Face au Centre de ressources, bien qu'ils nous disent qu'il leur fournit le support nécessaire, les handicapés visuels et en particulier les demi-voyants nous disent pouvoir s'en passer pour faire leurs travaux scolaires. Ils disent même que s'ils avaient le choix, il préféreraient rester en classe plutôt que d'aller au Centre de ressources, lors d'une période de cours.

1.4 Discussion des résultats.

Avec les résultats obtenus, nous sommes allés rencontrer les gens du département Cécile-Audet de la polyvalente de Charlesbourg. Ces gens travaillent depuis plusieurs années auprès des handicapés visuels et ont participé à toute l'évolution des cinq (5) années d'intégration. Le but était de recueillir leurs réactions face aux résultats afin de mettre en lumière les principales difficultés que rencontrent les handicapés visuels.

Les gens ont été très surpris des réponses des étudiants. Ils trouvent que les étudiants ont donné une image surévaluée d'eux-mêmes. Le terme anglais "wishfull thinking" décrit bien les réponses des étudiants: c'est une situation qu'ils voudraient vivre plutôt que ce qu'ils vivent en réalité. D'ailleurs, dans une recherche portant sur la première année d'intégration à la polyvalente, Voyer et Rousseau (1976) tiraient ces conclusions: "Il appert qu'à travers les différentes échelles, les handicapés visuels ont d'abord voulu projeter une image d'eux-mêmes qui soit très positive ou favorable".[1]

Cette surévaluation se retrouve de façon constante tout au long du questionnaire, que ce soit au niveau des relations avec les pairs, les déplacements, le travail en classe.

Concernant les relations avec les pairs, il est clair pour nos spécialistes que les handicapés visuels se regroupent ensemble, que ce soit en classe, lors des répits, et même en dehors des heures de classe. Ils semblent former un groupe fermé. Les réponses qu'ils nous ont données sont peut-être le signe d'un désir d'entrer en communication avec les voyants, mais qui dans les faits ne se réalise pas.

Cette tendance à projeter une image très favorable d'eux-mêmes se répercute à l'école. Ils nous disent prendre des notes, avoir les mêmes travaux que le reste de la classe, alors que la réalité est tout autre. Ils nous disent travailler avec des voyants alors qu'on connait leur tendance à se regrouper avec des handicapés visuels. Les demi-voyants bien plus que les aveugles ont tendance à camoufler leurs difficultés: ainsi ils "voient" au tableau et n'ont pas besoin de poser de questions pour demander des explications. De plus, selon l'équipe de recherche, les handicapés visuels prennent peu ou pas de note en classe. Ils adoptent une solution de facilité et se fient à leur mémoire. Ils développent ainsi une mémoire à court terme mais rencontrent tôt ou tard des difficultés de compréhension.

Même s'ils nous disent qu'ils ont les mêmes règlements que les voyants, on se rend compte qu'on leur accorde certains privilèges. Ils peuvent remettre leurs travaux après les autres; ils ont un travail moindre ou différent. Au niveau du travail scolaire, la polyvalente demeure un milieu "facilitant".

[1] ROUSSEAU, R, VOYER, J.-P., Evaluation d'une expérience d'intégration des handicapés de la vue. 1976, p. 105.

Dans ces conditions, il semble étrange de la part des professeurs de dire que les handicapés visuels suivent le même rythme que le reste de la classe.

On peut supposer que les professeurs n'ont pas suffisamment de connaissance du handicapé visuel. Cela peut expliquer en partie les privilèges accordés au handicapé visuel. La tendance du handicapé visuel à ne pas démontrer spontanément ses capacités peut faire qu'on peut avoir des exigences en deça de ce qu'il peut faire. Il y aurait lieu selon l'équipe de recherche d'améliorer l'information à donner au professeur recevant de façon à ce qu'il soit plus en mesure d'adapter son enseignement. D'ailleurs une formule de compensation est accordée au professeur qui a un ou des handicapés visuels dans ses groupes.

C'est confirmé par l'équipe de recherche que les documents braille arrivent en retard. C'est une lacune qu'ils essaient de corriger. Pour ce qui est des demi-voyants, beaucoup de leurs travaux sont seulement agrandis et leur parviennent donc à temps.

Selon les élèves, ils n'éprouveraient aucune difficulté dans leurs déplacements. Même si c'est vrai qu'ils sont capables de se déplacer d'un local à l'autre, il semble utopique de dire qu'ils n'éprouvent aucune difficulté. L'exemple saisissant de l'étudiant dont on s'est rendu compte après deux (2) ans à la polyvalente qu'il ne savait pas où étaient les toilettes, nous prouve bien qu'ils ne peuvent retrouver un local sans l'avoir auparavant demandé. D'ailleurs, un professeur de mobilité est obligé de venir à la polyvalente pour leur donner des trucs pour se repérer.

Ils nous disent n'éprouver aucune difficulté pour venir seul de la maison à l'école. Mais un autobus spécial est affecté pour assurer le transport des handicapés visuels, et ce même s'ils demeurent tout près de la polyvalente. Dans ces conditions, il est donc normal de n'éprouver aucune difficulté.

Pour ce qui est des activités para-scolaires, les handicapés visuels y participent peu, et quand ils le font, c'est avec des handicapés visuels.

Les parents nous disent que les handicapés visuels font surtout des activ[illegible]s d'ordre passif (écoute de télé, radio, etc.). Ils semblent rester souvent chez eux et participer aux activités des parents. Le milieu familial semble être un milieu "protégeant". Les parents beaucoup plus que les foyers d'accueil semblent protéger les handicapés visuels.

Lors des périodes de bibliothèque, les aveugles vont plutôt au centre de ressources où ils peuvent trouver les volumes en braille.

1.5 Recommandations et conclusion.

La présente recherche vise à faire un bilan des cinq (5) années d'intégration d'étudiants handicapés visuels à la polyvalente de Charlesbourg, en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées par les étudiants.

L'analyse et la discussion des résultats nous ont permis de mettre en lumière ces difficultés.

Compte tenu de ces difficultés, les recommandations suivantes visent à apporter des améliorations au modèle d'intégration actuel.

1 - Intervention auprès des parents et des foyers d'accueil pour en arriver à une meilleure compréhension du handicap visuel. Confronter les craintes et les attitudes des parents au potentiel de l'enfant de façon à contrer la tendance à la surprotection.

2 - Donner de l'information au professeur recevant pour en arriver à une meilleure compréhension du handicapé visuel, de ses problèmes, de son mode d'apprentissage, de ses moyens de compensation, de façon à lui permettre de mieux adapter son enseignement aux besoins du handicapé visuel. Par exemple, l'information pourrait se donner lors d'une journée pédagogique en début d'année.

3 - Il serait important que les handicapés visuels participent à des activités (sportives, culturelles ou autres) avec leurs confrères voyants de façon à favoriser l'intégration sociale des handicapés visuels. Un effort pourrait particulièrement être tenté dans le domaine culturel, ce domaine étant plus facilement accessible aux handicapés visuels.

4 - Le Centre de ressources devrait être axé directement sur les actes pédagogiques en terme d'acquisition de compensations (instrumentation, supports techniques). De plus, le handicapé visuel devrait pouvoir faire l'acquisition de méthodes de travail adaptées à son handicap (prendre des notes, apprendre à étudier, etc.), et ce, dès le début du secondaire. De plus, on devrait mettre l'emphase sur la vérification de la compréhension des cours.

5 - Face aux déplacements, abolir le transport spécial pour les demi-voyants résidant sur le territoire de la régionale; donner le choix à l'aveugle entre le transport spécial et le transport régulier.

Les cours de mobilité devraient se donner le plus tôt possible au secondaire.

Les résultats de la présente recherche nous ont permis de dégager cinq (5) recommandations visant l'amélioration des services offerts aux handicapés visuels pour faciliter leur intégration. Chacune de ces recommandations constitue selon nous un champ de recherche et elles ne devraient pas être mises en application sans un minimum d'attention et d'observation. Ainsi, le processus d'évaluation du modèle d'intervention pourra être repris et il devrait l'être dans quelques années (3 ou 5 ans par exemple), afin de vérifier la portée des améliorations suggérées ainsi que la pertinence de les reconduire ou d'en suggérer de nouvelles.

Enfin, suite à tous ces résultats et ces recommandations, qu'il nous soit permis en conclusion de poser des interrogations sur l'avenir. Ainsi, on peut se demander s'il ne serait pas préférable que la progression de l'intégration se fasse davantage en fonction du développement personnel de l'individu, de ses progrès en autonomie et en maîtrise de ses moyens plutôt qu'en fonction de notion d'âge ou de groupes scolaires? Ainsi, pourquoi un étudiant de 2e secondaire considéré comme prêt à être intégré devrait-il attendre la 3e secondaire pour le devenir? Ou alors, pourquoi un étudiant de 2e secondaire devrait-il graduer en même temps que son groupe, s'il n'est pas dans les faits arrivé à un tel niveau de fonctionnement? Cette perspective ouvre la voie à de nombreuses recherches plus spécifiques et plus approfondies que celle-ci, afin d'acquérir de nouvelles connaissances en ce sens.

ANNEXE 1

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

AUX HANDICAPES VISUELS

DE LA POLYVALENTE DE CHARLESBOURG

1979-1980

2.00 L'enseignement aux handicapés visuels à la polyvalente de Charlesbourg en 1979-1980.

2.10 Avant-propos

Un des éléments de l'énoncé politique du Ministère de l'Éducation paru en novembre 1978 sous le titre "L'École québécoise: L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage," traite de "l'accessibilité à une éducation de qualité, appropriée à l'enfant." [1] Pour ce faire l'on introduit la notion de "services de scolarisation prolongée." [2]

C'est dans cet esprit que nous avons mis sur pied en septembre 1977 une formule originale connue dans notre milieu sous le nom de "service de relance" qui se veut une "formation professionnelle intensive." Nous vous référons à l'annexe 9 du document "Les handicapés visuels en 1978-1979" qui vous présentait la problématique relative au stage et à la formation professionnelle intensive. Ce service est offert aux élèves finissants qui ne poursuivent pas d'études au niveau collégial[3]. Jusqu'à présent nous totalisons dix (10) élèves sur la "relance": quatre (4) en septembre 1977 et six (6) en septembre 1978. Depuis ce temps six (6) candidats se retrouvent présentement sur le marché du travail dont quatre (4) ont un emploi permanent. Trois (3) candidats complètent leur formation sous forme de stages et de cours d'appoints. Un candidat a été référé en atelier protégé étant donné que nos services ne pouvaient répondre à ses besoins.

Le placement s'est surtout effectué dans la fonction publique: dactylographe, téléphoniste, messages et auxiliaire de bureau. L'entreprise privée, pour sa part, a reçu deux candidats dont l'un en mécanique automobile et l'autre en mécanique de petits moteurs.

Bref, notre formule de "formation professionnelle intensive" dite de "relance" semble donner de bons résultats à date. L'avenir nous permettra de tirer des conclusions plus probantes.

1. M.E.Q., L'école québécoise, L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, Bibliothèque nationale de Québec, pages 19 à 25 inclusivement.

2. Idem, pages 25 à 41.

3. Dans l'avant-propos du document: "Les handicapés visuels en 1978-1979" page 16; on vous exposait l'état de la question.

2.20 Le modèle d'intégration à la polyvalente de Charlesbourg.

Le modèle d'intégration des handicapés de la vue à la polyvalente de Charlesbourg (C.R.J.T.) vise l'ensemble de la clientèle handicapée de la vue du niveau secondaire de l'est de la province.

Dans un souci de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de formation et de développement de l'élève handicapé de la vue, le modèle d'intégration de la clientèle handicapée de la vue distingue deux (2) catégories:

- les handicapés de la vue usagers du braille,
- les handicapés de la vue usagers de l'écriture en caractères conventionnels.

Dans les pages suivantes, nous nous limiterons à faire état de l'organisation des enseignements aux handicapés visuels intégrés au niveau secondaire pour 1979-1980.

Il ne nous apparaît pas opportun de reprendre la description du fonctionnement de notre modèle d'intégration tel que présenté dans notre document: "Les handicapés visuels en 1977-1978". En fait, il demeure inchangé pour la prochaine année scolaire.

Toutefois vous retrouverez en annexe le développement d'un nouveau service: "service itinérant". Ce service se justifie à partir de l'énoncé politique du Ministère de l'Education.[1]

2.30 Répartition de la clientèle prévue en 1979-1980 à la polyvalente de Charlesbourg.

Tableau 1 page 17.

1. M.E.Q., L'école québécoise, L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, Bibliothèque Nationale de Québec.

TABLEAU I: *Répartition de la clientèle prévue en 1979-1980 à la polyvalente de Charlesbourg.*

Niveaux / Catégories	SEC.I		SEC.II		SEC.III		SEC.IV		SEC.V		P.C.III		P.C.IV		P.L.IV		P.L.V		FOR.PR. intens.	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Usagers du braille	1		4	1	4	1		2	1					1			1	1	1	1
Usagers de l'écriture en caractère	2	2		1	2	1	3	2	3		1				4			1	1	1
TOTAL	5		6		8		7		4		1		1		4		3		4	

Nombre de groupes prévus:

Sec. I : 1
Sec. II : 1
Sec. III : 1
Sec. IV : 1
Sec. V : 1
P.L. IV : 1
P.L. V : 1
Formation professionnelle intensive : 1

8 groupes

TOTAL: 43 élèves identifiés

3 élèves non-identifiés

45 élèves prévus

2.40 Les grilles-horaires 1979-1980.

Tous les calculs sont faits à partir d'un modèle de quarante-deux (42) périodes de cinquante-deux (52) minutes réparties sur un cycle de sept (7) jours d'enseignement pour les élèves: et d'une tâche d'enseignement et d'encadrement de mille cent (1 100) minutes pour les enseignants.

Considérations:

A- Les maquettes horaires des niveaux première et deuxième secondaire tiennent compte:

1. De la maquette régionale.

2. Des besoins en instrumentation de cette clientèle.

3. D'objectifs pratiques d'organisation qui vise à simplifier la distribution des tâches en faisant la rotation des matières optionnelles d'une année à l'autre.

B- Dans les maquettes de troisième, quatrième et cinquième secondaire, nous tenons compte:

1. Les matières intégrées et non intégrées sont définies en fonction des principes directeurs de notre modèle d'intégration tel qu'énoncé au document: "Les handicapés visuels en 1977-1978", aux pages 9, 10 et 11.

2. Certaines matières optionnelles offertes dans l'école sont éliminées de la liste des matières intégrées. Toutefois, les élèves ont accès aux matières des familles suivantes: arts, sciences, sciences humaines.
Remarques: Les matières éliminées ne constituent pas des "pré-requis", pour l'admission au CEGEP (à l'exception de physique 442 et 552 et/ou 522 matières réservées à des cas spéciaux).

C- Les maquettes de l'enseignement professionnel sont à préciser suite à l'étude, à compléter dans les mois à venir, de l'orientation des élèves et des possibilités d'emploi sur le marché du travail.

D- Un bloc "Centre de Ressources" est inscrit à l'horaire des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire. Les modalités de fonctionnement de ce centre ont déjà été décrites au document "Les handicapés visuels en 1977-1978", pages 16-17.

E- Les tableaux II à V (pages suivantes) donnent les différentes maquettes du cours secondaire.

TABLEAU II

MAQUETTES DE PREMIERE ET DEUXIEME SECONDAIRE

1re SECONDAIRE

Matières	Périodes
Français 120	9
Mathématiques 120	9
Anglais 120	6
Histoire 210	6
Religion et Education physique	6
Braille, mobilité et dactylo (aveugles)	6
ou	ou
Ateliers d'arts et dactylo (demi-voyants)	6
TOTAL:	42

2e SECONDAIRE

Matières	Périodes
Français 220	6
Mathématiques 220	6
Anglais 220	6
Biologie 220	6
Histoire 210	6
Religion et Education physique	6
Braille, mobilité et dactylo (aveugles)	6
ou	ou
Ateliers d'arts et dactylo (demi-voyants)	6
TOTAL:	42

TABLEAU III

MAQUETTES DE TROISIEME ET DE QUATRIEME SECONDAIRE

3e SECONDAIRE

Matières non intégrées	Périodes
Mathématiques 320	6
Anglais 310 ou 320	6
Dactylographie	6
Education physique	3
Matières intégrées	
Français 310-320-330	6
Religion 320	3
Une option parmi:	
Espagnol 310	6
Geographie 412	6
Musique 310-320	6
Sciences générales 422	6
Présence obligatoire:	
Au centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	6
TOTAL :	42

4e SECONDAIRE

Matières non intégrées	Périodes
Mathématiques 422	6
Anglais 412 ou 422	6
Education physique	3
Matières intégrées	
Français 412-422	6
Religion 421	3
Deux options parmi:	
Histoire 412	6
Geographie 412	6
Init. à la vie économique 412	6
Chimie 462	6
Sciences générales 422	6
Biologie 412	6
Espagnol 422	6
Expression dramatique 422	6
Musique 412-422	6
Sciences familiales 521-541	6
Présence obligatoire	
Au centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

TABLEAU IV

MAQUETTE DE LA CINQUIEME SECONDAIRE

5e SECONDAIRE

Matières non intégrées	Périodes
Education physique	3
Matières intégrées	
Religion 541 ou Sciences morales 511	3
Français 512 ou 522	6
Cinq options parmi:	
Mathématiques 522	6
Anglais 512-522	6
Histoire 512-522	6
Géographie 512	6
Init. à la vie Economique 412	6
Physique 422	6
Chimie 462	6
Biologie 412	6
Espagnol 412-512	6
Expression dramatique 522	6
Musique 512-522	6
Sciences familiales 521-541	6
Init. au droit et aux affaires 512	6
Centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

TABLEAU V

MAQUETTES DE LA QUATRIEME ET CINQUIEME SECONDAIRE, PROFESSIONNEL LONG

4e PROFESSIONNEL LONG

Matières non-intégrées	*Périodes*
Education physique	3
Anglais 412-422	6
Matières intégrées	
Religion	3
Français 412-422	6
Options professionnelles (à définir)	18
Présence obligatoire:	
Centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

5e PROFESSIONNEL LONG (commerce et secrétariat)

Matières non-intégrées	*Périodes*
Anglais 542	6
Dactylo 5 et 6	6
Inf. 3 et 4	12
Matières intégrées	
Histoire 412 ou IAD 512	6
Présence obligatoire:	
Centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	12
TOTAL:	42

TABLEAU VI

MAQUETTES DE LA TROISIEME ET QUATRIEME SECONDAIRE, PROFESSIONNEL COURT

3e PROFESSIONNEL COURT

Matières non-intégrées	Périodes
Education physique	3
Matières intégrées	
Français 300	6
Mathématique 300	6
Tronc commun	27
TOTAL:	42

4e PROFESSIONNEL COURT
(opérateur de perforatrice)

Matières intégrées	Périodes
Perforatrice	12
Monde des affaires	6
Mécanographie - classement	6
Français 302	6
Mathématiques 362	6
Présence obligatoire:	
Centre de ressources (braille - mobilité - optacon - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

2.50 Besoins en personnel enseignant à la polyvalente de Charlesbourg.

A noter que les nombres mentionnés ici sont approximatifs et sujets à revision après l'inscription des élèves. Il s'agit ici de besoins minimaux.

Nombre de périodes d'enseignement:

(N.B.: à l'exception du braille, de la mobilité et de l'optacon)

1re Secondaire	:	42
2e Secondaire	:	42
3e Secondaire (non intégrées)	:	27
4e Secondaire (non intégrées)	:	21
5e Secondaire (non-intégrées)	:	9
4e Secondaire P.L. (non-intégrées)	:	15
5e Secondaire P.L. (non-intégrées)	:	36
3e Secondaire P.C. (non-intégrées)	:	3
4e Secondaire P.C. (non-intégrées)	:	6
Formation professionnelle intensive	:	26

Sous-total	:	227 périodes
Braille	:	26
Mobilité	:	26
Optacon	:	26
		305 périodes

Compensation (cf. "Les handicapés visuels 77-78", pages 17-18-19).

Très probablement : 80 périodes

Grand total : 385 périodes

Nombre d'enseignants $\frac{\text{385 périodes}}{\text{24 périodes}}$: 16 enseignants

Spécialiste en programme de formation professionnelle. : 1 enseignant
(N.B. **Les annexes 1 et 9 du document les "Handicapés visuels en 1978-1979"** vous présentent respectivement les fonctions et la problématique de ce dossier).

Spécialistes au service itinérant, (réf. annexe 2). : 2 enseignants

Total des enseignants[1] : 19 enseignants

2.60 Besoins en personnel professionnel

Travailleur(se) social(e): (Oeuvre auprès de la famille naturelle, du foyer d'accueil et de l'handicapé lui-même pour assurer un lien dynamique entre eux et l'école)[2]	1
N.B.: Nous bénéficions présentement d'un travailleur social à demi-temps prêté par le Centre Louis-Hébert.	
Conseiller(ère) en orientation: (Assiste l'étudiant dans le choix de son profil de formation selon l'orientation choisie pour sa carrière scolaire et/ou professionnelle)[3].	4/5
Total du personnel professionnel :	1 4/5

1. L'affectation du chef de groupe se définit selon l'entente provinciale.

2. "Les handicapés visuels en 1978-1979" annexe 6.

3. "Les handicapés visuels en 1978-1979" annexe 5.

2.70 Besoins en personnel technique et de soutien

	En place	Demande additionnelle	Total
Personnel rattaché à la production du braille: (technicien ou agent de bureau dont l'essentiel de la fonction consiste à faire de la transcription braille et à produire le matériel relief braille).	3	0	3
Agent de bureau: (l'essentiel de la fonction consiste à assurer le support technique de secrétariat nécessité par l'intégration des élèves handicapés de la vue).	1	0	1
Auxiliaire infirmière Travailler en collaboration avec infirmière hygiéniste [1].	1	0	1
Personnel rattaché au centre de ressources[2] (un technicien préposé au centre dont l'essentiel de la fonction est de coordonner les services disponibles et d'assurer l'entraînement aux aides).	1	0	1
Agent de bureau (l'essentiel de la fonction est d'effectuer le travail de bureau nécessaire au bon fonctionnement du Centre).	1	0	1
TOTAL:[3]			7

2.80 Besoins en personnel de direction

	Total
Principal-adjoint dont l'essentiel de la fonction est d'assurer l'organisation, la coordination et la supervision des enseignements et des services spécialisés pour les élèves handicapés visuels [4].	1
TOTAL:	1

1. "Les handicapés visuels en 1978-1979" annexe 4.
2. "Les handicapés visuels en 1978-1979" annexe 7.
3. Tout ce personnel est déjà à l'emploi de la commission régionale Jean-Talon.
4. "Les handicapés visuels en 1978-1979" annexe 10.

2.90 Résumé des besoins en personnel pour la polyvalente de Charlesbourg

- Personnel enseignant	:	19
- Personnel professionnel	:	1 4/5
- Personnel technique et de soutien	:	7
- Personnel de direction (Principal-adjoint)	:	1
GRAND TOTAL	:	28 4/5

CONSEILLERS EN ORIENTATION
PSYCHOLOGUES
PASTORALE

X ARMSTRONG	Jean	Psychologue
DUCHAINE	Jean-Yves	Animateur de pastorale
X FORTIN	Sylvie	Psychologue
FOURNIER	Pierre-André	Animateur de pastorale
GASTONGUAY	Louis	Conseiller d'orientation
GAULIN	Jocelyn	Conseiller d'orientation
GOURDE	Jacques	Animateur de pastorale
LATULIPPE	Denise	Conseiller d'orientation
LESSARD	André	Conseiller d'orientation
X THERIAULT	Emile	Conseiller d'orientation
TREMBLAY	Marlayne	Animateur de pastorale

AUTRES

X BEDARD	Bérengère	Criminologue
CARON	Jacques	Conseiller socio-scolaire
X PAGE	Jean-Pierre	Bibliothécaire
X ROMPRE	Lise	Conseillère en inf. scolaire et prof.

TRAVAILLEUSE SOCIALE

XX BOURGAULT	Diane	Travailleuse sociale
XXX DELAROSBIL	Pierrette	Travailleuse sociale
XXX MEUNIER	Gisèle	Travailleuse sociale

INFIRMIERE

X FORGUES	Suzanne	Infirmière

X - Donne des services à la clientèle régulière - dessert également les élèves handicapés de la vue.

XX - Donne des services à la clientèle régulière - a été affectée, pendant une année scolaire 1977-1978 à la clientèle handicapée visuelle.

XXX - Relèvent du CSS de Québec - ne donnent pas de services à la clientèle régulière - donnent des services exclusivement aux élèves handicapés visuels.

3.33.1 <u>Tableau de l'intégration pour secondaires I, II et III en 75-76</u>:

Ce tableau indique les disciplines et les programmes prévus pour 75-76 et ne tient pas compte des possibilités pour 76-77.

DISCIPLINES	PROGRAMMES	SPÉCIALISTES	PROF. DU RÉGULIER
A) Développement de la personne	326-120	X	
	" -220	X	
	" -320		X
Education physique	190-120	X	
	192- "	X	
	190-220	X	
	192- "	X	
	190-320	X	
	192- "	X	
Enseignement religieux	310-120	X	
	" -222	X	
	" -320		X
B) Français	560-120	X	
	" -220	X	
	" -320	X	
Anglais	544-120	X	
	" -220	X	
	" -320	X	
C) Mathématiques	211-120	X	
	" -220	X	
	" -320	X	
Sciences physiques	220-220	X	
Biologie	100-412	X	
Histoire	305-210	X	
	" -412		X
(1) D) Arts plastiques		X	
Education musicale		X	
(2) Appareils spécialisés		X	
(3) Dactylographie		X	
(4) Braille (didactique)	548-412	X	
(5) Encadrement		X	
(6) Travaux personnels		X	X

(1) : Ce bloc regroupe un ensemble d'enseignements spéciaux correspondant aux besoins spécifiques des handicapés visuels.

(2) : Selon les besoins exprimés par les élèves, ce cours servira à familiariser ou sensibiliser l'étudiant avec l'utilisation de certains appareils, dans le but de les adapter à leurs besoins personnels:
- visual tek,
- opticon,
- lexicon,
- matériel de péripatologie,
- loupes.

(3) : L'élève qui étudie en braille doit quand même fournir ses travaux écrits en dactylographie régulière. Ce cours a pour but de le rendre habile à utiliser cet appareil.

(4) : Même si l'élève utilise un certain nombre d'appareils, il doit quand même assimiler le braille. Ce cours, dispensé par des spécialistes, doit permettre à l'élève de maîtriser cette technique.

(5) : Les périodes d'encadrement serviront à établir et à maintenir des liaisons entre les professeurs spécialisés, les professeurs réguliers et les étudiants handicapés visuels. Pendant ces périodes, le professeur spécialisé pourra également superviser les transcriptions des examens et des travaux. De plus, il pourra, à l'occasion, rencontrer le professeur régulier pour l'assister dans la préparation de ses cours, les corrections des travaux et des examens, échanger aux points de vue méthodologie, technique, psychologie, concernant les handicapés visuels.

(6) : Pendant ces périodes, l'étudiant effectuera des travaux personnels. Les spécialistes seront disponibles à ces moments pour répondre aux besoins exprimés par les élèves, s'il y a lieu.

3.33.2 Tableau de l'intégration pour secondaires IV et V en 75-76:

Ce tableau indique les disciplines et les programmes prévus pour 75-76 et ne tient pas compte des possibilités pour 76-77.

DISCIPLINES	PROGRAMMES	SPÉCIALISTES	PROF. DU RÉGULIER
A) Développement de la personne	326-420		X
	" -520		X
Éducation physique	190-420	X	
	192- "	X	
	190-520	X	
	192- "	X	
Enseignement religieux	310-421		X
	" -541		X
B) Français	560-422	X	
	" -522 ou 532		X
Anglais	544-412	X	
	" -422	X	
	" -522	X	
C) Mathématiques	211-422 ou 432	X	
	" -504	X	
	" -522		X
Chimie	200-442		X
Géographie	300-412		X
	" -512		X
Histoire	305-412		X
	" -512		X
Initiation à la vie économique	374-412		X
D) Tronc commun (arts appliqués)	Prof. long		X
Appareils spécialisés		X	
Dactylographie		X	
Braille (didactique)	548-412	X	
Encadrement		X	
Travaux personnels		X	X

(1), (2), (3), (4), (5), (6): pour explication, voir (1), (2), (3), (4), (5), (6) de la page précédente.

TABLEAU 1 :. Maquettes de 1ère et de 2ème secondaire.

Secondaire I		Secondaire II	
Matières	Périodes	Matières	Périodes
Français 120	7	Français 220	5
Mathématiques 120	7	Mathématiques 220	5
Anglais 120	5	Anglais 220	5
Histoire 210	5	Histoire 210	5
Religion et Education Physique	4	Dactylo	4
Braille, mobilité et dactylo (aveugles)	4	Religion et Education Physique	4
ou		Braille et mobilité (aveugles)	4
Musique et dactylo (demi-voyants)	4	ou	
		Musique (demi-voyants)	4
Total:	32	Total:	32

TABLEAU 2 : Maquettes de 3ème et de 4ème secondaire.

Secondaire 111

Matières non intégrées

Matières	Périodes
Mathématiques 320	5
Dactylographie	5
Anglais 310 ou 320	5
Education physique	2

Matières intégrées

Français 310-320-330	5
Religion 320	2

1 option parmi

Espagnol 310	4
Histoire 412	4
Musique 310-320	4
Expression dramatique 320	4
Sciences générales 422	4

Présence obligatoire:

Au Centre de ressources	4
Braille-mobilité	
Magnétophone-Optacon etc.	
	32

Secondaire 1V

Matières non intégrées

Matières	Périodes
Mathématiques 422	5
Anglais 412 ou 422	5
Education physique	2

Matières intégrées

Français 412-422	5
Religion 421	2

1 option parmi

Histoire 412	4
Géographie 412	4
Init. vie économique 412	4
Chimie 462	5
Sc. générales 422	4
Biologie 412	4
Espagnol 412	4
Expression dramatique 422	4
Musique 412 ou 422	4
Sc. familiales 421 ou 441	4

Présence obligatoire:

Au Centre de ressources	4
Braille-mobilité	
Magnétophone-optacon etc.	
	32

TABLEAU 3 : Maquette de 5ème secondaire.

Secondaire V

Matières non intégrées

Matières	Périodes	
Education physique	2	
Mathématiques	5	N.B. non obligatoire

Matières intégrées

Religion 541 ou Sciences morales 511	2	
Français 512 ou 522	5	
3 ou 4 options parmi		
Histoire 512 ou 522	4	
Anglais 512 ou 522	5	
Géographie 512	4	
Init. vie économique 412	4	
Physique 422	4	
Chimie 562	5	
Biologie 412	4	
Espagnol 412-512	4	
Expression dramatique 522	4	
Musique 512-522	4	
Sc. familiales 421-441	4	
Init. au droit et affaires	4	
Temps non structuré:		
Accès au centre de ressources	4	
	32	

TABLEAU 4 : Maquettes de 4ème secondaire, professionnel court et de 5ème secondaire, professionnel long.

Professionnel court IV

Matières non intégrées

Matières	Périodes
Bloc équipement motorisé	20
Bloc auxiliaire commercial	20
Education physique	2

Matières intégrées

Français/mathématiques	10
	32

Secondaire V Prof. long

Matières non intégrées

Matières	Périodes
Dactylographie et français	20

Matières intégrées

A définir	
	32

Secondaire V Prof. long perfectionnement

Matières non intégrées

Matières	Périodes
Anglais	20

Matières intégrées

A définir	
	32

TABLEAU II

MAQUETTES DE PREMIERE ET DEUXIEME SECONDAIRE

SECONDAIRE I

Matières	Périodes
Français 120	9
Mathématiques 120	9
Anglais 120	6
Géographie 110	6
Religion et Education physique	6
Braille, mobilité et dactylo (aveugles)	6
ou	ou
Ateliers d'arts et dactylo (demi-voyants)	6
	TOTAL:42

SECONDAIRE II

Matières	Périodes
Français 220	6
Mathématiques 220	6
Anglais 220	6
Biologie 220	6
Géographie 110	6
Religion et Education physique	6
Braille, mobilité et dactylo (aveugles)	6
ou	ou
Ateliers d'arts et dactylo (demi-voyants)	6
	TOTAL: 42

TABLEAU III

MAQUETTES DE TROISIEME ET DE QUATRIEME SECONDAIRE

SECONDAIRE III

Matières non intégrées	Périodes
Mathématiques 320	6
Anglais 310 ou 320	6
Dactylographie	6
Education physique	3
Matières intégrées	
Français 310-320-330	6
Religion 320	3
Une option parmi:	
Espagnol 310	6
Géographie 412	6
Musique 310-320	6
Sciences générales 422	6
Présence obligatoire:	
Au Centre de Ressources (Braille - Mobilité - Entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

SECONDAIRE IV

Matières non intégrées	Périodes
Mathématiques 422	6
Anglais 412 ou 422	6
Education physique	3
Matières intégrées	
Français 412-422	6
Religion 421	3
Deux options parmi:	
Histoire 412	6
Géographie 412	6
Init. à la vie économique 412	6
Chimie 462	6
Sciences générales 422	6
Biologie 412	6
Espagnol 422	6
Expression dramatique 422	6
Musique 412-422	6
Sciences familiales 421-441	6
Présence obligatoire	
Au Centre de Ressources (Braille - mobilité - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

TABLEAU IV

MAQUETTE DE LA CINQUIEME SECONDAIRE

SECONDAIRE V

Matières non intégrées	Périodes
Education physique	3
Matières intégrées	
Religion 541 ou	3
Sciences morales 511	
Français 512 ou 522	6
Cinq options parmi:	
Mathématiques 522	6
Anglais 512-522	6
Histoire 512-522	6
Géographie 512	6
Init. à la vie Economique 412	6
Physique 422	6
Chime 462	6
Biologie 412	6
Espagnol 412-512	6
Expression dramatique 522	6
Musique 512-522	6
Sciences familiales 421-441	6
Init. au droit et aux affaires	6
Centre de Ressources (Braille - Mobilité - Entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

TABLEAU V

MAQUETTES DE LA QUATRIEME ET CINQUIEME SECONDAIRE, PROFESSIONNEL LONG

PROFESSIONNEL LONG IV

Matières non-intégrées	Périodes
Education physique	3
Anglais 412-422	6
Dactylo 3 et 4	6
Matières intégrées	
Religion	3
Français 412-422	6
Options professionnelles (à définir)	12
Présence obligatoire:	
Centre de Ressources (Braille - mobilité - entraînement aux aides)	6
TOTAL:	42

PROFESSIONNEL LONG V (Commerce et Secrétariat)

Matières non-intégrées	Périodes
Anglais 542	12
Dactylo 5 et 6	9
Matières intégrées	
Français 512-522	6
Concentration professionnelle:	
Art de la réception et Protocole du téléphone	6
Centre de Ressources: (Braille - mobilité - entraînement aux aides)	9
TOTAL:	42

ANNEXE 2

D I A P O R A M A

Sujet: Département Cécile-Audet.

Si, un jour, vous visitiez la Polyvalente de Charlesbourg, seriez-vous surpris de voir des jeunes handicapés de la vue se déplacer parmi tant d'étudiants?

Ce diaporama veut, tout simplement, vous montrer pourquoi ces étudiants fréquentent notre institution et quelles sont les structures et les services les régissant.

En 1965, de par l'insistance de parents de jeunes handicapés de la vue, des pressions ont été faites auprès de la Régionale Jean-Talon afin qu'il y ait des classes spécialisées qui s'ouvrent pour leurs enfants.

Comptant sur la générosité et le dévouement de Mlle Cécile Audet, elle-même handicapée visuelle, l'on créa, en septembre 1965, deux (2) classes pour accueillir cette nouvelle clientèle. Les locaux étaient situés au Séminaire St-Vincent de Paul.

C'était un premier pas vers une concertation des différents paliers du système éducatif dans le but de répondre aux besoins des jeunes handicapés de la vue de tout l'est du Québec.

En 1973, un premier essai d'intégration dans des groupes d'étudiants réguliers se réalisa au niveau secondaire. La Polyvalente de Charlesbourg reçut donc cinq (5) jeunes handicapés de la vue qu'elle intégra parmi les trois mille deux cents (3 200) étudiants déjà inscrits à cette école.

En 1975, suite aux initiatives antérieures, un département fut créé dans le but de mieux répondre aux besoins d'une clientèle toujours croissante. On lui assigna le nom de "Département Cécile-Audet".

Depuis lors, nous accueillons environ quarante-cinq (45) étudiants annuellement et les structures mises en place se sont améliorées et institutionnalisées.

C'est ainsi que l'organisation pédagogique, que les services spécifiques et que les activités para-scolaires se sont créés afin de répondre adéquatement aux besoins de cette clientèle.

Maintenant, tous les étudiants handicapés de la vue du niveau secondaire sont physiquement intégrés à la Polyvalente de Charlesbourg.

Ceux de niveau 1re et 2e secondaire reçoivent leurs cours par des enseignants spécialisés dans des locaux qui leur sont réservés. C'est donc dire que, pour cette clientèle, on parle strictement d'une intégration physique et sociale. Ils sont peu nombreux en classe et bénéficient d'un enseignement plus personnalisé.

Aux matières académiques telles que: français, mathématiques, anglais, histoire, géographie, biologie, éducation physique, arts et catéchèse, s'ajoutent des cours plus spécialisés, permettant d'atteindre une plus grande autonomie: braille, dactylographie, lecture à l'optacon et mobilité.

En 3e et 4e secondaire, l'intégration se fait d'une façon progressive et implique la fréquentation des classes régulières pour environ 60% des cours.

C'est ainsi que nos étudiants de la 3e secondaire se retrouvent avec les étudiants réguliers en français, en histoire, en géographie et en catéchèse. Par contre, ils continuent à se regrouper pour les cours de mathématiques, anglais, dactylographie et éducation physique.

En 4e secondaire, nous les retrouvons dans les diverses options offertes aux étudiants réguliers. Cependant, l'anglais et les mathématiques demeurent des matières non-intégrées.

Enfin, l'étudiant handicapé de la vue qui se retrouve en 5e secondaire est totalement intégré et participe à toutes les activités de l'école au même titre que les étudiants réguliers.

Il est à noter, aussi, que, pour faciliter son intégration, l'étudiant bénéficie de six (6) périodes au Centre de Ressources.

Le modèle en place, par sa souplesse, permet aussi, au besoin, de compléter la formation dans les techniques spécialisées telles que braille, mobilité, lecture à l'optacon, etc..

En outre, l'étudiant handicapé qui choisit une orientation professionnelle, bénéficie de la collaboration d'un conseiller en orientation et d'un professeur responsable de la formation professionnelle. Une étude de cas est alors faite, pour chacun des étudiants, et un profil personnel est établi relativement à ses besoins et ses aptitudes. Tout au cours de sa formation professionnelle, l'étudiant profite d'un suivi pédagogique continu, de stages en milieu de travail et d'une préparation aux responsabilités inhérentes aux jeunes travailleurs.

Depuis lors, plusieurs jeunes se sont orientés vers le secteur professionnel. Nous les avons retrouvés soit en mécanique des petits moteurs, mécanique automobile, agro-technique, auxiliaire de bureau, menuiserie, téléphoniste-réceptionniste, dactylographie et informatique.

De plus, toute une variété de services est mise à la disposition de l'étudiant afin de faciliter son intégration et de le suivre dans son évolution.

LE CENTRE DE RESSOURCES

Nous avons créé un centre de communication où peuvent s'adresser les élèves du département pour combler leurs besoins en fourniture et en matériel spécialisé. Nous l'avons nommé "Centre de Ressources".

Ce lieu physique bien défini se veut aussi être un atelier de travail où l'élève peut obtenir de l'aide pédagogique aux moments fixés à son horaire.

Trois (3) personnes y oeuvrent à temps plein et permettent, de par leur tâche bien définie, une utilisation optimale de l'installation. Nous y retrouvons un professeur ressource, un technicien et une secrétaire. Occasionnellement, les professeurs qui reçoivent des jeunes handicapés dans leur groupe peuvent aussi y venir afin de prodiguer un enseignement individuel, de rencontrer le personnel spécialisé ou de chercher des supports techniques.

Les élèves peuvent aussi bénéficier, à cet endroit, d'un système de prêt d'appareils spécialisés, d'un service de transcription en braille et d'enregistrement sur cassettes. Ils s'y rendent également pour obtenir un rendez-vous avec les membres des services professionnels, pour recevoir un soutien face aux problèmes de l'organisation scolaire ou pour obtenir, en gros caractères, un texte déjà existant.

SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Deux (2) enseignants sont rattachés à ce service et poursuivent tous deux le même but: l'intégration en milieu de travail du handicapé de la vue pendant et après sa formation professionnelle.

Un premier a pour tâche de guider l'étudiant dans son orientation, d'assumer un suivi pédagogique et, par des stages, évaluer la compétence professionnelle de l'étudiant et corriger les lacunes s'il y a lieu.

Un second se veut une personne ressource, à la disposition de l'étudiant, afin de lui faciliter l'intégration sur le marché du travail et lui permettre d'acquérir une plus grande autonomie.

SERVICE D'ORIENTATION ET MOBILITE

Dans ses différents milieux de vie et d'appartenance, l'étudiant appliquera les techniques et méthodes de mobilité et d'orientation acquises, parallèlement à un développement sensoriel optimal, afin de pouvoir se déplacer de façon autonome, avec sécurité et efficacité. Il aura à se familiariser avec les techniques pré-cannes, les techniques du guide voyant, la mobilité et l'orientation intérieures et extérieures et avec le transport en commun.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Ce service permet à l'étudiant qui utilise le braille écrit et lu, de recevoir tous les supports didactiques nécessaires à l'apprentissage du braille.

Trois (3) techniciens y travaillent à plein temps. Leur tâche consiste à transcrire et à relier tous les documents scolaires utilisés et à reproduire en relief, avec des moyens artisanaux et originaux, les cartes géographiques, les graphiques, les diagrammes, etc..

SERVICE SOCIAL

Deux (2) praticiennes des Services Sociaux de Québec sont affectées à la clientèle des handicapés visuels de la Polyvalente de Charlesbourg.

L'une d'elle assure le suivi des étudiants en famille d'accueil et réfère au Centre Louis-Hébert les étudiants ayant besoin de réadaptation. L'autre praticienne répond aux besoins psycho-sociaux des étudiants, reliés soit à leur handicap, soit à leur personnalité et à leurs problèmes d'adaptation scolaire.

AUTRES SERVICES

Enfin, l'étudiant handicapé peut aussi bénéficier des services mis à la disposition de tous les étudiants de la polyvalente tels que service de santé, psychologie, orientation, loisirs, cafétéria et d'une bibliothèque contenant quelque trente cinq mille (35 000) volumes.

LOISIRS

a) Camps:

De plus, avec l'apport financier du Club Lion de Québec-Centre, nos étudiants de 1re et 2e secondaire se rendent, deux (2) fois l'an, dans des camps à l'extérieur de la ville.

Ce sont, à chaque occasion, trois (3) journées bien remplies. Que ce soit autour d'un feu de foyer, autour d'une table, dans la nature ou lors d'une compétition sportive, ces jeunes participent, en groupe, à des activités d'exploration, de prise de conscience et d'apprentissage.

b) Sports du midi:

Deux ou trois fois la semaine, nos élèves ont, aussi, l'occasion de patiner, de jouer au hockey ou au ballon-balai. Nous nous devons, encore, ici, de souligner la générosité du Club Lion de Québec-Centre. Il nous a permis, par ses dons, de louer les locaux nécessaires à cette fin et d'y acheter les équipements permettant une plus grande protection pour les participants.

c) *Sorties culturelles:*

Enfin, à quelques occasions, durant l'année académique, nos jeunes partent pour des journées d'exploration afin de mieux actualiser l'enseignement reçu en classe. C'est ainsi que nous les retrouvons, au Cap Tourmente, dans des lieux historiques, à des expositions tactiles, etc..

Nous espérons que cette courte visite à la Polyvalente de Charlesbourg vous aura permis de mieux percevoir ce qu'est la vie d'un étudiant handicapé de la vue dans son milieu scolaire.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ELEVES QUI ONT RECU DES COURS INTEGRES.

Tu suis ou tu as suivi des cours avec des étudiants du secteur régulier à la polyvalente de Charlesbourg. Ce questionnaire a pour but de connaître comment tu as vécu cette expérience. Tes observations nous permettront d'apporter, si nécessaire, les modifications susceptibles d'aider les handicapés visuels à s'intégrer davantage aux classes régulières. C'est pourquoi nous te prions de bien vouloir répondre à ces questions.

Pour chacune des questions, tu as cinq (5) possibilités de réponses; soit:

A : Jamais.
B : Rarement.
C : Moyennement.
D : Souvent.
E : Toujours.

QUESTIONNAIRE

1 - Est-ce que tes heures de loisirs sont consacrées à l'écoute (Radio - télé - musique, etc.)?

2 - Est-ce que tu t'entends avec les jeunes de ton entourage?

3 - Est-ce que tu prends toi-même ce que tu veux du réfrigérateur?

4 - Est-ce que tu reçois des amis handicapés visuels chez-toi?

5 - Est-ce que, à la maison, tu te sens à l'aise avec la famille?

6 - Est-ce que tu côtoies des voyants de ton âge dans ton milieu familial?

7 - Est-ce que tu dialogues avec tes parents?

8 - Est-ce que tu as des activités sportives autres que celles de l'école?

9 - Est-ce que, lorsque tu es à la maison, tu t'isoles des autres?

10 - Est-ce que tu fais ton lit toi-même?

11 - Est-ce que tu sors de la maison, le soir, pour te distraire?

12 - Est-ce qu'on te laisse vivre les activités communes à la famille?

13 - Est-ce que tu fais du sport pendant tes heures de loisirs?

14 - Est-ce que tu demandes à tes parents de te conduire pour tes activités extérieures?

15 - Est-ce que tu passes ton temps libre à écouter la radio, la télé, la musique, etc.?

16 - Est-ce que les jeunes de ton entourage t'excluent de leur groupe?

17 - Est-ce que tu participes aux activités de la famille au même titre que les autres membres?

18 - Est-ce que tu visites des handicapés visuels de ton âge?

19 - Est-ce que, lorsque tu n'es pas d'accord avec tes parents, tu peux défendre ton point de vue?

20 - Est-ce que tu as des amis voyants hors de l'école?

21 - Est-ce que tu participes à des soirées divertissantes, telles que disco, cinéma, etc.?

22 - Est-ce que tu te rends seul à tes activités extérieures?

23 - Est-ce que tu pourrais déterminer la situation d'un local quelconque dans ton école?

24 - Est-ce que, en classe, tu entends des remarques lorsque tu utilises un de tes appareils?

25 - Est-ce que ton professeur te permet de remettre tes travaux après les autres élèves?

26 - Est-ce que tu travailles en équipe avec les voyants?

27 - Est-ce que ton professeur est plus exigeant envers les voyants pour les travaux demandés?

28 - Est-ce qu'il t'est facile de retourner seul à la maison?

29 - Est-ce qu'il t'arrive, compte tenu de ta condition, de suggérer à ton professeur un travail de rechange?

30 - Est-ce que, lorsque tu travailles en équipe avec des voyants, tu acceptes des responsabilités?

31 - Est-ce que ton professeur t'interroge en classe lors d'explications?

32 - Est-ce que, en classe, tu utilises la calculatrice parlante?

33 - Est-ce que ton professeur accepte de t'expliquer ce qu'il écrit au tableau?

34 - Est-ce que la quantité et la variété des appareils qu [illegible] dois transporter t'occasionnent des retards?

35 - Est-ce que, si tu en avais le choix, tu prendrais le transport régulier?

36 - Est-ce que ton professeur a les mêmes exigences pour toi que pour les voyants concernant tes travaux?

37 - Est-ce que tu prends des notes en classe?

38 - Est-ce que tu échanges avec des voyants pendant les répits?

39 - Est-ce que, lorsque tu vas à la bibliothèque avec un groupe, tu perds ton temps?

40 - Est-ce que les documents de référence que tu reçois ont le même contenu que ceux des voyants?

41 - Est-ce qu'il t'arrive d'interroger ton professeur sur des points que tu n'aurais pas compris?

42 - Est-ce que tu as le temps requis pour prendre des notes en classe?

43 - Est-ce que tes travaux (devoirs, tests, examens) sont différents de ceux des voyants?

44 - Est-ce que, lorsque tu es à la cafétéria, tu t'assois avec des voyants?

45 - Est-ce que tu reçois les travaux, exercises, questionnaires, en retard?

46 - Est-ce que tu choisis une place voisine de confrères voyants en classe?

47 - Est-ce que l'utilisation de méthodes visuelles par ton professeur te cause des difficultés dans la compréhension de la matière?

48 - Est-ce que tu peux exécuter les travaux exigés par ton professeur sans avoir recours au Centre de ressources?

49 - Est-ce que tu remets tes travaux en retard?

50 - Est-ce que tu éprouves de la difficulté à cause de la situation géographique de ton école?

51 - Est-ce que, lorsqu'il y a projection d'un diaporama en classe, tu as autre chose à faire?

52 - Est-ce que tu parles avec ton professeur avant le début du cours?

53 - Est-ce que les appareils que tu utilises en classe te permettent de fonctionner aussi efficacement que tes confrères voyants?

54 - Est-ce que ton professeur t'accorde des traitements de faveur en classe?

55 - Est-ce que tu peux te déplacer partout dans l'école?

56 - Est-ce que, en classe, tu poses des questions à ton professeur lors de démonstration ou d'explications?

57 - Est-ce que, en classe, tu utilises la machine à écrire en braille?

58 - Est-ce que, entre les périodes, tu as le temps de te rendre d'un local à l'autre?

59 - Est-ce que, pour les journées d'activités, tu t'inscris avec des handicapés visuels?

60 - Est-ce que le Centre de ressources te fournit les supports nécessaires pour réussir tes cours intégrés?

61 - Est-ce que tes appareils dérangent tes confrères voyants en classe?

62 - Est-ce que ton handicap est une entrave à ta participation aux activités de la classe?

63 - Est-ce que, pendant les répits, des voyants discutent avec toi?

64 - Est-ce que les documents que tu reçois ont été adaptés pour tenir compte de ton handicap?

65 - Est-ce que tu es défavorisé par l'utilisation de tes appareils en classe?

66 - Est-ce que, dans une classe où il y a d'autres handicapés visuels, tu t'assois près d'eux?

67 - Est-ce que, si tu en avais le choix, tu irais faire ton travail au Centre de ressources plutôt qu'en classe avec les voyants?

68 - Est-ce que tu demandes à tes confrères voyants de prendre des notes pour toi?

69 - Est-ce que, en classe, tu es soumis aux mêmes règlements que les voyants?

70 - Est-ce que la situation physique et géographique de la polyvalente de Charlesbourg te cause des difficultés dans tes déplacements?

71 - Est-ce que, lorsque tu ne peux pas exécuter le même travail qu'un voyant, tu prends l'ititiative d'offrir un autre type de travail à ton professeur?

72 - Est-ce qu'il t'arrive de diriger une équipe de travail composée de voyants?

73 - Est-ce que, en classe, tu utilises le magnétophone?

74 - Est-ce que, dans tes cours, le voyant couvre plus de matières que toi?

75 - Est-ce que les élèves font allusion à ton handicap en classe?

76 - Est-ce que, lors d'un travail en équipe, tu te joins uniquement à tes confrères handicapés visuels?

77 - Est-ce que, lorsqu'il y a projection de films, tu participes aux activités au même titre que les voyants?

78 - Est-ce que, lorsque tu en as la possibilité, tu demeures en classe plutôt que de te rendre au Centre de ressources?

79 - Est-ce que tu as recours à un voyant pour te déplacer d'un local à l'autre?

80 - Est-ce que tu éprouves des difficultés à te rendre seul à l'école?

81 - Est-ce que ton professeur te parle personnellement avant ou après le cours?

82 - Est-ce que, à cause de ton handicap, tu élimines certaines portions de matière?

83 - Est-ce que tes confrères voyants discutent avec toi en classe?

84 - Est-ce que tes travaux, devoirs, tests, examens, sont corrigés de la même façon que pour les voyants?

85 - Est-ce que, lorsque tu te rends à la biliothèque avec ton groupe, tu reçois de l'aide pour chercher le livre requis?

86 - Est-ce que les travaux, exercices, questionnaires dont tu as besoin en classe te parviennent à temps?

87 - Est-ce que, en classe, tu utilises la loupe?

88 - Est-ce qu'il t'arrive de remplir des billets de retard?

89 - Est-ce que la distance entre tes locaux de classe te cause des retards?

90 - Est-ce que, lorsque tu manges à la cafétéria, tu te places avec des handicapés visuels?

91 - Est-ce que tu participes aux activités parascolaires avec les voyants?

92 - Est-ce que tu dois faire les mêmes travaux que les voyants?

93 - Est-ce que tu dois répondre à des questions de ton professeur en classe?

94 - Est-ce que, si tu en avais la possibilité, tu prendrais l'autobus des étudiants réguliers?

95 - Est-ce que tu fais faire certains de tes travaux par des confrères voyants?

96 - Est-ce que, à cause du matériel à transporter, tu arrives en retard à tes cours?

97 - Est-ce que, lors d'activités en classe, tu fais autres choses que les voyants?

98 - Est-ce que tu dialogues avec tes confrères voyants en classe?

99 - Est-ce que tu reçois l'aide d'un voyant pour aller d'une classe à l'autre?

100 - Est-ce qu'on utilise le même barème de correction pour toi que pour les voyants?

FEUILLE DE REPONSES

Renseignements généraux: Cocher s'il-vous-plaît.

Etes-vous encore étudiant à la Polyvalente de Charlesbourg?

Oui ( )   Non ( )

Quelles sont les années académiques que vous avez fait à la Polyvalente de Charlesbourg?

Sec III ( )   Sec IV ( )   Sec V ( )   Sec VI ( )

Réponses au questionnaire:

A - Jamais

B - Rarement

C - Moyennement

D - Souvent

E - Toujours

Noircir le cercle qui correspond à votre choix de réponse.

	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
1.	( )	( )	( )	( )	( )	11.	( )	( )	( )	( )	( )
2.	( )	( )	( )	( )	( )	12.	( )	( )	( )	( )	( )
3.	( )	( )	( )	( )	( )	13.	( )	( )	( )	( )	( )
4.	( )	( )	( )	( )	( )	14.	( )	( )	( )	( )	( )
5.	( )	( )	( )	( )	( )	15.	( )	( )	( )	( )	( )
6.	( )	( )	( )	( )	( )	16.	( )	( )	( )	( )	( )
7.	( )	( )	( )	( )	( )	17.	( )	( )	( )	( )	( )
8.	( )	( )	( )	( )	( )	18.	( )	( )	( )	( )	( )
9.	( )	( )	( )	( )	( )	19.	( )	( )	( )	( )	( )
10.	( )	( )	( )	( )	( )	20.	( )	( )	( )	( )	( )

Noicir le cercle qui correspond à votre choix de réponse.

	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
21.	( )	( )	( )	( )	( )	43.	( )	( )	( )	( )	( )
22.	( )	( )	( )	( )	( )	44.	( )	( )	( )	( )	( )
23.	( )	( )	( )	( )	( )	45.	( )	( )	( )	( )	( )
24.	( )	( )	( )	( )	( )	46.	( )	( )	( )	( )	( )
25.	( )	( )	( )	( )	( )	47.	( )	( )	( )	( )	( )
26.	( )	( )	( )	( )	( )	48.	( )	( )	( )	( )	( )
27.	( )	( )	( )	( )	( )	49.	( )	( )	( )	( )	( )
28.	( )	( )	( )	( )	( )	50.	( )	( )	( )	( )	( )
29.	( )	( )	( )	( )	( )	51.	( )	( )	( )	( )	( )
30.	( )	( )	( )	( )	( )	52.	( )	( )	( )	( )	( )
31.	( )	( )	( )	( )	( )	53.	( )	( )	( )	( )	( )
32.	( )	( )	( )	( )	( )	54.	( )	( )	( )	( )	( )
33.	( )	( )	( )	( )	( )	55.	( )	( )	( )	( )	( )
34.	( )	( )	( )	( )	( )	56.	( )	( )	( )	( )	( )
35.	( )	( )	( )	( )	( )	57.	( )	( )	( )	( )	( )
36.	( )	( )	( )	( )	( )	58.	( )	( )	( )	( )	( )
37.	( )	( )	( )	( )	( )	59.	( )	( )	( )	( )	( )
38.	( )	( )	( )	( )	( )	60.	( )	( )	( )	( )	( )
39.	( )	( )	( )	( )	( )	61.	( )	( )	( )	( )	( )
40.	( )	( )	( )	( )	( )	62.	( )	( )	( )	( )	( )
41.	( )	( )	( )	( )	( )	63.	( )	( )	( )	( )	( )
42.	( )	( )	( )	( )	( )	64.	( )	( )	( )	( )	( )

Noicir le cercle qui correspond À votre choix de réponse.

	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
65.	( )	( )	( )	( )	( )	83.	( )	( )	( )	( )	( )
66.	( )	( )	( )	( )	( )	84.	( )	( )	( )	( )	( )
67.	( )	( )	( )	( )	( )	85.	( )	( )	( )	( )	( )
68.	( )	( )	( )	( )	( )	86.	( )	( )	( )	( )	( )
69.	( )	( )	( )	( )	( )	87.	( )	( )	( )	( )	( )
70.	( )	( )	( )	( )	( )	88.	( )	( )	( )	( )	( )
71.	( )	( )	( )	( )	( )	89.	( )	( )	( )	( )	( )
72.	( )	( )	( )	( )	( )	90.	( )	( )	( )	( )	( )
73.	( )	( )	( )	( )	( )	91.	( )	( )	( )	( )	( )
74.	( )	( )	( )	( )	( )	92.	( )	( )	( )	( )	( )
75.	( )	( )	( )	( )	( )	93.	( )	( )	( )	( )	( )
76.	( )	( )	( )	( )	( )	94.	( )	( )	( )	( )	( )
77.	( )	( )	( )	( )	( )	95.	( )	( )	( )	( )	( )
78.	( )	( )	( )	( )	( )	96.	( )	( )	( )	( )	( )
79.	( )	( )	( )	( )	( )	97.	( )	( )	( )	( )	( )
80.	( )	( )	( )	( )	( )	98.	( )	( )	( )	( )	( )
81.	( )	( )	( )	( )	( )	99.	( )	( )	( )	( )	( )
82.	( )	( )	( )	( )	( )	100.	( )	( )	( )	( )	( )

Merci!

FEUILLES DE REPONSES IMPRIMEES EN BRAILLE.

Les utilisateurs du braille avaient à leur disposition des feuilles de réponses imprimées en braille. Cette partie de l'annexe 3 n'est pas jointe dans le présent document mais est disponible à la Commission régionale Jean-Talon.

ANNEXE 4

COMMISSION
RÉGIONALE
JEAN-TALON

335 OUEST, 76e RUE, CHARLESBOURG, G1H 4R4, TEL. 628-3130

Le 2 mai 1980.

QUESTIONNAIRE AUX PARENTS.

Vous avez un enfant handicapé visuel qui vit ou a vécu l'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. Le questionnaire vise à nous renseigner sur l'aspect social de cette intégration. Vos observations nous permettront d'apporter, si nécessaire, les modifications susceptibles d'aider les handicapés visuels à s'intégrer davantage aux classes régulières.

Nous vous prions de répondre aujourd'hui même à ce questionnaire et de nous le retourner aussitôt dans l'enveloppe brune ci-jointe.

Afin de préserver l'anonymat de ces réponses, n'inscrivez pas votre nom sur le questionnaire. Remplissez la feuille d'identification et mettez-la dans l'enveloppe blanche pré-adressée. Ce procédé nous permettra d'identifier les personnes qui auront répondu au questionnaire sans toutefois connaître leurs réponses.

Merci à l'avance.

Claude Gagné, chercheur.

Pierre Légaré, chercheur.

CG/PL/lvb

COMMISSION
RÉGIONALE
JEAN-TALON

335 OUEST, 76e RUE, CHARLESBOURG, G1H 4R4, TÉL. 628-3130

Le 2 mai 1980.

QUESTIONNAIRE AUX FOYERS D'ACCUEIL.

Vous hébergez ou avez hébergé un étudiant handicapé visuel qui vit ou a vécu l'intégration à la polyvalente de Charlesbourg. Le questionnaire vise à nous renseigner sur l'aspect social de cette intégration. Vos observations nous permettront d'apporter, si nécessaire, les modifications susceptibles d'aider les handicapés visuels à s'intégrer davantage aux classes régulières.

Nous vous prions de répondre aujourd'hui même à ce questionnaire et de nous le retourner aussitôt dans l'enveloppe brune ci-jointe.

Afin de préserver l'anonymat de ces réponses, n'inscrivez pas votre nom sur le questionnaire. Remplissez la feuille d'identification et mettez-la dans l'enveloppe blanche pré-adressée. Ce procédé nous permettra d'identifier les personnes qui auront répondu au questionnaire sans toutefois connaître leurs réponses.

Merci à l'avance.

Claude Gagné, chercheur.

Pierre Légaré, chercheur.

CG/PL/lvb

Pour chacun des énoncés suivants, vous avez 5 (cinq) possibilités de réponse, soit:

A - Jamais.

B - Rarement.

C - Moyennement.

D - Souvent.

E - Toujours.

Pour ce faire, vous cochez la lettre qui correspond à votre réponse sur la feuille prévue à cet effet à la fin du questionnaire.

QUESTIONNAIRE

VOTRE ENFANT:

1 - préfère-t-il rester à la maison?

2 - aime-t-il sortir seul?

3 - participe-t-il aux tâches domestiques?

4 - se déplace-t-il seul dans la maison?

5 - sort-il avec vous?

6 - utilise-t-il le téléphone?

7 - aime-t-il recevoir des amis à la maison?

8 - sort-il avec des amis?

9 - prend-il l'autobus pour se déplacer?

10 - a-t-il des amis dans son entourage?

11 - se fait-il à manger?

12 - va-t-il chez des amis?

13 - est-il en conflit avec les autres enfants de la maison?

14 - a-t-il des activités communes à la famille?

15 - fréquente-t-il des amis handicapés visuels?

16 - s'impose-t-il auprès de ses amis?

17 - demande-t-il que vous alliez le reconduire pour ses activités extérieures?

18 - réclame-t-il l'aide des autres pour son travail scolaire à la maison?

19 - fréquente-t-il des amis "voyants"?

20 - se déplace-t-il seul à l'extérieur de la maison?

21 - défend-il ses opinions face à vous?

22 - a-t-il des activités hors de la famille?

23 - aime-t-il se retrouver seul à la maison?

24 - utilise-t-il ses instruments (support technique) à la maison?

VOTRE ENFANT PRATIQUE-T-IL DES ACTIVITES SUIVANTES:

25 - écoute de la musique

26 - pratique des sports

27 - lecture

28 - T.V. ou radio

29 - cinéma ou spectacle

30 - étude

31 - travail à temps partiel

32 - soirée disco

33 - patin à roulettes

34 - participation à des organismes para-scolaires

35 - bricolage - artisanat - collection - radio-amateur, etc.

36 - magasinage

37 - jeux de société (échecs, cartes, scrable, etc..)

38 - pratique d'un instrument de musique, chant.

MERCI.

FEUILLE-REPONSE

	A	B	C	D	E		A	B	C	D	E
1 -	☐	☐	☐	☐	☐	20 -	☐	☐	☐	☐	☐
2 -	☐	☐	☐	☐	☐	21 -	☐	☐	☐	☐	☐
3 -	☐	☐	☐	☐	☐	22 -	☐	☐	☐	☐	☐
4 -	☐	☐	☐	☐	☐	23 -	☐	☐	☐	☐	☐
5 -	☐	☐	☐	☐	☐	24 -	☐	☐	☐	☐	☐
6 -	☐	☐	☐	☐	☐	25 -	☐	☐	☐	☐	☐
7 -	☐	☐	☐	☐	☐	26 -	☐	☐	☐	☐	☐
8 -	☐	☐	☐	☐	☐	27 -	☐	☐	☐	☐	☐
9 -	☐	☐	☐	☐	☐	28 -	☐	☐	☐	☐	☐
10 -	☐	☐	☐	☐	☐	29 -	☐	☐	☐	☐	☐
11 -	☐	☐	☐	☐	☐	30 -	☐	☐	☐	☐	☐
12 -	☐	☐	☐	☐	☐	31 -	☐	☐	☐	☐	☐
13 -	☐	☐	☐	☐	☐	32 -	☐	☐	☐	☐	☐
14 -	☐	☐	☐	☐	☐	33 -	☐	☐	☐	☐	☐
15 -	☐	☐	☐	☐	☐	34 -	☐	☐	☐	☐	☐
16 -	☐	☐	☐	☐	☐	35 -	☐	☐	☐	☐	☐
17 -	☐	☐	☐	☐	☐	36 -	☐	☐	☐	☐	☐
18 -	☐	☐	☐	☐	☐	37 -	☐	☐	☐	☐	☐
19 -	☐	☐	☐	☐	☐	38 -	☐	☐	☐	☐	☐

FEUILLE D'IDENTIFICATION

NOM: ______________________________

ADRESSE: ______________________________

FEUILLE D'IDENTIFICATION

NOM: ______________________________

ADRESSE: ______________________________

ANNEXE 5

Bonjour.

Depuis cinq (5) ans, des élèves handicapés de la vue vivent une expérience d'intégration à la polyvalente de Charlesbourg.

Vous avez déjà reçu un ou des élèves handicapés de la vue dans un de vos cours réguliers. Le questionnaire a pour but de recueillir vos impressions relatives à cette expérience d'intégration.

La présente recherche veut faire un bilan de ces cinq (5) années de façon à apporter les modifications nécessaires pour mieux répondre aux besoins des handicapés visuels.

Il est entendu que vos réponses demeureront strictement confidentielles. Nous vous demandons de ne pas inscrire votre nom de façon à conserver l'anonymat. De plus, soyez assuré que vos réponses ne serviront qu'aux seules fins de cette recherche.

Claude Gagné et Pierre Légaré,
Chercheurs dans le cadre des
projets-pilotes du M.E.Q..

QUESTIONNAIRE AUX PROFESSEURS RECEVANTS

En se basant sur votre expérience personnelle d'intégration d'élèves handicapés de la vue en classe régulière, nous vous demandons de répondre au questionnaire suivant. Pour chacun des énoncés, vous avez cinq (5) possibilités de réponses, soit:

A - *Jamais.*

B - *Rarement.*

C - *Moyennement.*

D - *Souvent.*

E - *Toujours.*

Vous n'avez qu'à cocher la réponse qui correspond le mieux à votre opinion, sur la feuille prévue à cet effet, à la fin du questionnaire.

Pour nous faire parvenir vos réponses et le questionnaire, veuillez utiliser l'enveloppe ci-jointe et la déposer au bureau de la réceptionniste.

Merci.

1 - Est-ce que les H.V. posent des questions en classe lorsqu'ils ne comprennent pas?

2 - Est-ce qu'il vous arrive d'interroger les H.V. lors d'explications en classe?

3 - Est-ce que les H.V. travaillent en groupe avec les autres élèves?

4 - Est-ce que les H.V. discutent avec les autres en classe?

5 - Est-ce que les H.V. se regroupent ensemble dans la classe lorsqu'ils sont plusieurs?

6 - Est-ce que les H.V. se présentent à l'heure pour le début des cours?

7 - Est-ce que les H.V. fonctionnellement aveugles demandent l'aide des voyants dans leurs déplacements?

8 - Est-ce que, lorsqu'ils arrivent en retard, les H.V. présentent un billet de retard?

9 - Est-ce que les H.V. ont tendance à se regrouper dans les temps libres (cafétéria, repos, etc.) plutôt que de se mêler aux autres?

10 - Est-ce que les H.V. sont des leaders dans la classe?

11 - Est-ce que les H.V. ont les mêmes travaux à faire que les voyants?

12 - Est-ce que les exigences (propreté, retard, correction) posées pour travaux des H.V. sont les mêmes que pour les voyants?

13 - Est-ce que les H.V. sont portés à camoufler leurs difficultés pour se faire accepter des autres?

14 - Est-ce que les H.V. dérangent les autres en classe?

15 - Est-ce que les autres élèves sont portés à parler spontanément aux H.V. dans la classe?

16 - Est-ce que les H.V. acceptent l'aide des voyants lorsqu'ils éprouvent des difficultés à lire?

17 - Considérez-vous les H.V. comme étant sociables?

18 - Est-ce que, pour vous, les H.V. sont des gens accessibles?

19 - Est-ce que les H.V. ont les mêmes travaux que les autres élèves?

20 - Est-ce que les H.V. hésitent à utiliser leurs moyens techniques spéciaux en classe?

21 - Est-ce que les autres élèves font des remarques face au handicap des H.V.?

22 - Lorsque vous utilisez des films ou des montages audio-visuels, ou encore lorsque vous écrivez au tableau, est-ce que les H.V. participent au même titre que les voyants?

23 - Est-ce que le matériel didactique adapté (notes de cours, examen, etc.), parvient à temps à l'H.V.?

24 - Est-ce que le matériel didactique adapté permet aux H.V. de suivre le rythme de la classe?

FEUILLE-REPONSE

<u>Renseignements généraux:</u> *Cocher s'il-vous-plaît.*

Combien avez-vous reçu d'handicapés visuels dans vos cours?

- 1 ☐
- 2 à 5 ☐
- 5 et plus ☐

Vous avez reçu des étudiants:

- aveugles ☐
- demi-voyants ☐

Votre enseignement se donne:

- en formation académique ☐
- en formation professionnelle ☐

<u>Réponses:</u>

	A	B	C	D	E		A	B	C	D	E
1 -	☐	☐	☐	☐	☐	13 -	☐	☐	☐	☐	☐
2 -	☐	☐	☐	☐	☐	14 -	☐	☐	☐	☐	☐
3 -	☐	☐	☐	☐	☐	15 -	☐	☐	☐	☐	☐
4 -	☐	☐	☐	☐	☐	16 -	☐	☐	☐	☐	☐
5 -	☐	☐	☐	☐	☐	17 -	☐	☐	☐	☐	☐
6 -	☐	☐	☐	☐	☐	18 -	☐	☐	☐	☐	☐
7 -	☐	☐	☐	☐	☐	19 -	☐	☐	☐	☐	☐
8 -	☐	☐	☐	☐	☐	20 -	☐	☐	☐	☐	☐
9 -	☐	☐	☐	☐	☐	21 -	☐	☐	☐	☐	☐
10 -	☐	☐	☐	☐	☐	22 -	☐	☐	☐	☐	☐
11 -	☐	☐	☐	☐	☐	23 -	☐	☐	☐	☐	☐
12 -	☐	☐	☐	☐	☐	24 -	☐	☐	☐	☐	☐

Le 2 juin 1980.

A TOUS LES PROFESSEURS QUI ONT RECU DES HANDICAPES VISUELS.

Vous avez reçu dans votre casier, vendredi le 16 mai, un questionnaire concernant les handicapés visuels. Nous vous demandions de remplir le questionnaire et de le donner à la réceptionniste.

Nous tenons à vous remercier si vous avez rempli ce questionnaire. Pour ceux ou celles qui auraient oublié de le faire, nous vous demandons de le faire avant le 6 JUIN. Merci à l'avance.

Pierre Légaré,

Claude Gagné,
Chercheurs.

ANNEXE 6

RESULTATS DES PROFESSEURS SOUS DIVERS GROUPES

	Groupe A						Groupe B					
	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	12.5	25	50	12.5	0		0	0	100	0	0	
2	12.5	25	25	37.5	0		0	0	67	33	0	
3	25	25	12.5	37.5	0		0	0	33	67	0	
4	12.5	50	0	25	0	12.5	0	0	67	33	0	
5	12.5	0	0	12.5	25	50	0	0	33	67		
6	0	0	0	25	67.5	12.5	0	0	0	67	33	
7	12.5	25	25	25	0	12.5	0	33	33	0	0	33
8	12.5	25	0	0	25	37.5	0	0	33	0	33	33
9	0	0	0	25	37.5	37.5	0	0	0	100	0	
10	37.5	50	12.5	0	0		66	33	0	0	0	
11	0	0	0	25	0	75	0	0	0	33	67	
12	0	0	25	25	50		0	0	33	67	0	
13	12.5	25	37.5	12.5	0		0	33	0	67	0	
14	75	12.5	0	0	0	12.5	0	67	0	0	0	33
15	0	37.5	37.5	0	12.5	12.5	0	0	100	0	0	
16	0	0	37.5	0	25	37.5	0	0	33	67	0	
17	0	37.5	25	12.5	12.5	12.5	0	0	33	67	0	
18	0	0	37.5	37.5	25		0	0	33	33	33	
19	0	12.5	12.5	0	75		0	0	0	33	67	
20	0	37.5	25	0	0	37.5	0	0	67	0	0	33
21	50	37.5	0	0	0	12.5	33	67	0	0	0	
22	0	0	50	37.5	12.5		0	0	67	33	0	
23	0	12.5	12.5	12.5	12.5	50	0	0	33	67	0	
24	0	0	25	37.5	12.5	25	0	0	67	33	0	

Groupe A : 1 étudiant.

8 réponses.

Groupe B : 5 étudiants et plus, tous demi-voyants.
3 réponses.

	Groupe C						Groupe E					
	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	0	33	0	67	0		10	0	40	40	10	
2	0	0	0	100	0		0	20	40	30	0	10
3	33	33	0	33	0		0	40	0	60	0	
4	0	33	33	33	0		10	20	20	40	10	
5	0	0	33	67	0		10	0	0	70	0	20
6	0	0	0	33	67		10	0	0	10	80	
7	0	100	0	0	0		40	30	0	10	10	10
8	33	0	0	67	0		30	10	20	10	10	20
9	0	0	0	100	0		10	10	0	50	30	
10	33	33	33	0	0		30	30	10	20	10	
11	33	0	0	0	67		0	10	0	30	60	
12	0	0	0	0	100		0	0	10	40	50	
13	0	67	0	33	0		0	40	30	20	0	10
14	0	33	33	0	33		40	20	30	10	0	
15	0	0	67	0	33		0	40	40	20	0	
16	0	0	33	67	0		0	0	10	60	20	10
17	0	0	33	67	0		0	10	30	60	20	
18	0	0	0	67	33		0	0	10	60	30	
19	0	33	0	0	67		0	0	0	40	60	
20	67	33	0	0	0		60	40	0	0	0	
21	33	33	33	0	0		60	40	0	0	0	
22	0	0	33	0	67		10	0	10	20	60	
23	0	33	33	33	0		0	0	30	30	40	
24	0	33	0	67	0		0	0	10	40	50	

Groupe C : 5 étudiants et plus, demi-voyants ou aveugles. 3 réponses.

Groupe E : Entre 2 et 5, demi-voyants et aveugles. 10 réponses.

	Groupe D						Groupes A + B + D.					
	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	0	40	60	0	0		6.25	25	62.25	6.25	0	
2	20	40	40	0	0		12.5	25	43.75	25	0	
3	0	60	0	40	0		12.5	31.25	12.5	43.75	0	
4	0	40	60	0	0		6.25	37.50	37.50	18.75	0	6.25
5	0	0	40	40	0	20	6.25	0	12.5	25	25	31.25
6	0	0	20	20	60		0	0	6.25	31.25	56.25	6.25
7	40	40	0	0	0	20	18.75	31.25	18.75	12.5	0	18.75
8	20	20	20	20	0	20	12.5	18.75	12.5	6.25	18.75	31.25
9	0	20	20	40	20		0	6.25	6.25	43.75	25	18.75
10	60	40	0	0	0		50	43.75	6.75	0	0	
11	0	0	0	60	40		0	0	12.5	25	62.5	
12	0	0	40	40	20		0	0	31.25	37.50	31.25	
13	0	80	20	0	0		6.25	43.75	25	18.75	0	6.25
14	20	80	0	0	0		43.75	43.75	0	0	0	12.5
15	0	20	20	60	0		0	25	43.75	18.75	6.25	6.25
16	0	20	40	20	0	20	0	6.25	37.5	18.75	12.5	25
17	0	20	40	20	20		0	25	31.25	25	12.5	6.25
18	0	0	20	20	60		0	0	31.25	31.25	37.5	
19	0	0	20	60	20		0	6.25	12.5	25	56.25	
20	0	20	40	0	0	40	0	25	37.5	0	0	37.5
21	60	40	0	0	0	0	50	43,75	0	0	0	6.25
22	0	0	20	40	20	20	0	0	43.75	37.5	12.5	6.25
23	0	0	20	0	20	60	0	6.25	18.75	18.75	12.5	43.75
24	0	0	40	0	0	60	0	0	87.5	25	6.25	31.25

Entre 2 et 5,
tous demi-voyants.
5 réponses.

16 réponses.

Groupe G (C + E) TOTAL: 29 réponses

	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?	
							6.9	17.24	48.28	24.14	3.45		1
1	7.7	7.7	30.75	46.15	7.7		6.9	20.69	34.48	34.48	0	3.45	2
2	0	15.40	30.75	46.15	0	7.7	10.34	34.48	6.9	48.28	0		3
3	7.7	38.46	0	53.85	0		6.9	31.03	27.59	27.59	3.45	3.45	4
4	7.7	23.7	23.7	38.46	7.7		6.9	0	10.34	44.82	13.79	24.14	5
5	7.7	0	7.7	69.23	0	15.40	3.45	0	3.45	13.79	65.52	3.45	6
6	7.7	0	0	15.40	0		24.14	37.93	10.34	10.34	3.45	13.79	7
7	30.75	46.15	0	7.7	7.7	7.7	20.69	13.79	13.79	13.79	13.79	24.14	8
8	30.75	7.7	15.40	23.7	7.7	15.40	3.45	6.9	3.45	51.72	24.14	10.34	9
9	7.7	7.7	0	61.54	23.7		41.38	37.93	10.34	6.9	3.45		10
10	30.75	30.75	15.40	15.40	7.7								
11	7.7	7.7	0	23.7	61.54		3.45	3.45	6.9	24.14	62.07		
12	0	0	7.7	30.75	61.54		0	0	20.69	34.48	44.83		
13	0	46.15	23.7	23.7	0	7.7	3.45	44.83	24.14	20.69	0	6.9	
14	30.75	23.7	30.75	7.7	7.7		37.93	34.48	13.79	3.45	3.45	6.9	
15	0	30.75	46.15	15.40	7.7		0	27.59	44.83	17.24	6.9	3.45	
16	0	0	15.40	61.54	15.40	7.7	0	3.45	27.59	37.93	13.79	17.24	
17	0	7.7	30.75	61.54	0		0	17.24	31.03	41.38	6.9	3.45	
18	0	0	7.7	61.54	30.85		0	0	20.69	44.83	34.48		
19	0	7.7	0	30.75	61.54		0	6.9	6.9	27.59	58.62		
20	61.54	38.46	0	0	0		27.58	31.03	20.69	0	0	20.69	
21	53.84	38.46	7.7	0	0		51.72	41.38	3.45	0	0	3.45	
22	7.7	0	15.40	15.40	61.54		3.45	0	31.03	27.58	34.48	3.45	
23	0	7.7	30.75	30.75	30.75		0	6.9	24.14	21.14	20.69	24.14	
24	0	7.7	7.7	46.15	38.46		0	3.45	24.14	34.48	20.69	17.24	

13 réponses.

	Groupe F (A + B + D)						Groupe G (C + E)					
	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	1	4	10	1	0		1	1	4	6	1	
2	2	4	6	4	0		0	2	4	6	0	1
3	2	5	2	7	0		1	5	0	7	0	
4	1	6	5	3	0	1	1	3	3	5	1	
5	1	0	2	4	4	5	1	0	1	9	0	2
6	0	0	1	5	9	1	1	0	0	2	10	
7	3	5	3	2	0	3	4	6	0	1	1	1
8	2	3	2	1	3	5	4	1	2	3	1	2
9	0	1	1	7	4	3	1	1	0	8	3	
10	9	8	1	0	0		4	4	2	2	1	
11	0	0	2	4	10		1	1	0	3	8	
12	0	0	5	6	5		0	0	1	4	8	
13	1	7	4	3	0	1	0	6	3	3	0	1
14	7	7	0	0	0	2	4	3	4	1	1	
15	0	4	7	3	1	1	0	4	6	2	1	
16	0	1	6	3	2	4	0	0	2	8	2	1
17	0	4	5	4	2	1	0	1	4	8	0	
18	0	0	5	5	6		0	0	1	8	4	
19	0	1	2	4	9		0	1	0	4	8	
20	0	4	6	0	0	6	8	5	0	0	0	
21	8	7	0	0	0	1	7	5	1	0	0	
22	0	0	7	6	2	1	1	0	2	2	8	
23	0	1	3	3	2	7	0	1	4	4	4	
24	0	0	6	4	1	5	0	1	1	6	5	

16 réponses.

13 réponses.

<u>Composantes du groupe I</u>

	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	1	2	4	1	0		0	0	3	0	0		0	2	3	0	0	
2	1	2	2	3	0		0	0	2	1	0		1	2	2	0	0	
3	2	2	1	3	0		0	0	1	2	0		0	3	0	2	0	
4	1	4	0	2	0	1	0	0	2	1	0		0	2	3	0	0	
5	1	0	0	1	2	4	0	0	0	1	2		0	0	2	2	0	1
6	0	0	0	2	5	1	0	0	0	2	1		0	0	1	1	2	
7	1	2	2	2	0	1	0	1	1	0	0	1	2	2	0	0	0	1
8	1	2	0	0	2	3	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	0	1
9	0	0	0	2	3	3	0	0	0	3	0		0	1	1	2	1	
10	3	4	1	0	0		2	1	0	0	0		3	2	0	0	0	
11	0	0	2	0	6		0	0	0	1	2		0	0	0	3	2	
12	0	0	2	2	4		0	0	1	2	0		0	0	2	2	1	
13	1	2	3	1	0	1	0	1	0	2	0		0	4	1	0	0	
14	6	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1	1	4	0	0	0	
15	0	3	3	0	1	1	0	0	3	0	0		0	1	1	3	0	
16	0	0	3	0	2	3	0	0	1	2	0		0	1	2	1	0	1
17	0	3	2	1	1	1	0	0	1	2	0		0	1	2	1	1	
18	0	0	3	3	2		0	0	1	1	1		0	0	1	1	3	
19	0	1	1	0	6		0	0	0	1	2		0	0	1	3	1	
20	0	3	2	0	0	3	0	0	2	0	0	1	0	1	2	0	0	2
21	4	3	0	0	0	1	1	2	0	0	0		3	2	0	0	0	
22	0	0	4	3	1		0	0	2	1	0		0	0	1	2	1	1
23	0	1	1	1	1	4	0	0	1	2	0		0	0	1	0	1	3
24	0	0	2	3	1	2	0	0	2	1	0		0	0	2	0	0	3

Groupe A
1 étudiant.
8 réponses.

Groupe B
5 étudiants et plus,
tous demi-voyants.
3 réponses.

Groupe D
Entre 2 et 5 étudiants,
tous demi-voyants.
5 réponses.

Composantes du groupe G

	a	b	c	d	e	?	a	b	c	d	e	?
1	0	1	0	2	0		1	0	4	4	1	
2	0	0	0	3	0		0	2	4	3	0	1
3	1	1	0	1	0		0	4	0	6	0	
4	0	1	1	1	0		1	2	2	4	1	
5	0	0	1	2	0		1	0	0	7	0	2
6	0	0	0	1	2		1	0	0	1	8	0
7	0	3	0	0	0		4	3	0	1	1	1
8	1	0	0	2	0		3	1	2	1	1	2
9	0	0	0	3	0		1	1	0	5	3	
10	1	1	1	0	0		3	3	1	2	1	
11	1	0	0	0	1		0	1	0	3	6	
12	0	0	0	0	3		0	0	1	4	5	
13	0	2	0	1	0		0	4	3	2	0	1
14	0	1	1	0	1		4	2	3	1	0	
15	0	0	2	0	1		0	4	4	2	0	
16	0	0	1	2	0		0	0	1	6	2	1
17	0	0	1	2	0		0	1	3	6	0	
18	0	0	0	2	1		0	0	1	6	3	
19	0	1	0	0	2		0	0	0	4	6	
20	2	1	0	0	0		0	4	0	0	0	
21	1	1	1	0	0		6	4	0	0	0	
22	0	0	1	0	2		1	0	1	2	6	
23	0	1	1	1	0		0	0	3	3	4	
24	0	1	0	2	0		0	0	1	4	5	

Groupe C
5 étudiants et plus,
demi-voyants ou aveugles.
3 réponses.

Groupe E
Entre 2 et 5 étudiants,
demi-voyants et aveugles.
10 réponses.

BIBLIOGRAPHIE

B I B L I O G R A P H I E

ROUSSEAU, R., VOYER, J.-P. (1976) *Evaluation d'une expérience d'integration des handicapés de la vue.*